

Store OPIS Shopping. No limit.

iPhone 6+ **Meilleurs Voeux**
iPhone 6 **2015**

Tél.: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3493 du Mardi 12 Mai 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Olaverri a béni la nouvelle église Sainte Face de Jésus
(P.10)

Commune de Brazzaville

Le chef de l'Etat a lancé officiellement les travaux de construction de deux échangeurs et d'un viaduc à Talangai
(P.3)

Football/ championnat d'élite Ligue 1

L'AC Léopards assuré de la demi-couronne
(P.20)

10^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)



Jean-Claude Gakosso a ouvert la voie à Mbé, capitale du royaume téké
(P.17)

Jean-Claude Gakosso soufflant dans la corne
(P.17)

Journée mondiale de la santé et la sécurité au travail

Unicongo a mobilisé les entreprises, autour de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail
(P.15)

airtel PROMO NDAKO NA YO

Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015, cumule des points et gagne des parcelles, des millions de FCFA, des smartphones et une superbe villa.

Envoie gratuitement NDAKO au 139

(P.12)

Lutte contre le réchauffement climatique

La conférence de Paris cristallise tous les espoirs, pour sauver la planète

Stéphane Gompertz, ambassadeur itinérant pour le climat en Afrique, a annoncé, vendredi 24 avril 2015, lors d'une conférence tenue à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, à l'occasion de sa visite en République du Congo, la tenue, du 30 novembre au 11 décembre 2015, à Paris (France) de la 21^{ème} conférence des parties, appelée Cop-21 (Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). «La Cop21 doit aboutir à un accord international sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C», a-t-il dit.

(Suite en page 6)

Editorial

La démocratie doit-elle toujours déboucher sur le désordre en Afrique?

(P.3)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où. Choisissez OKEN-PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
E-mail : info@okenpalacehotel.com
Site Web : www.okenpalacehotel.com
Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

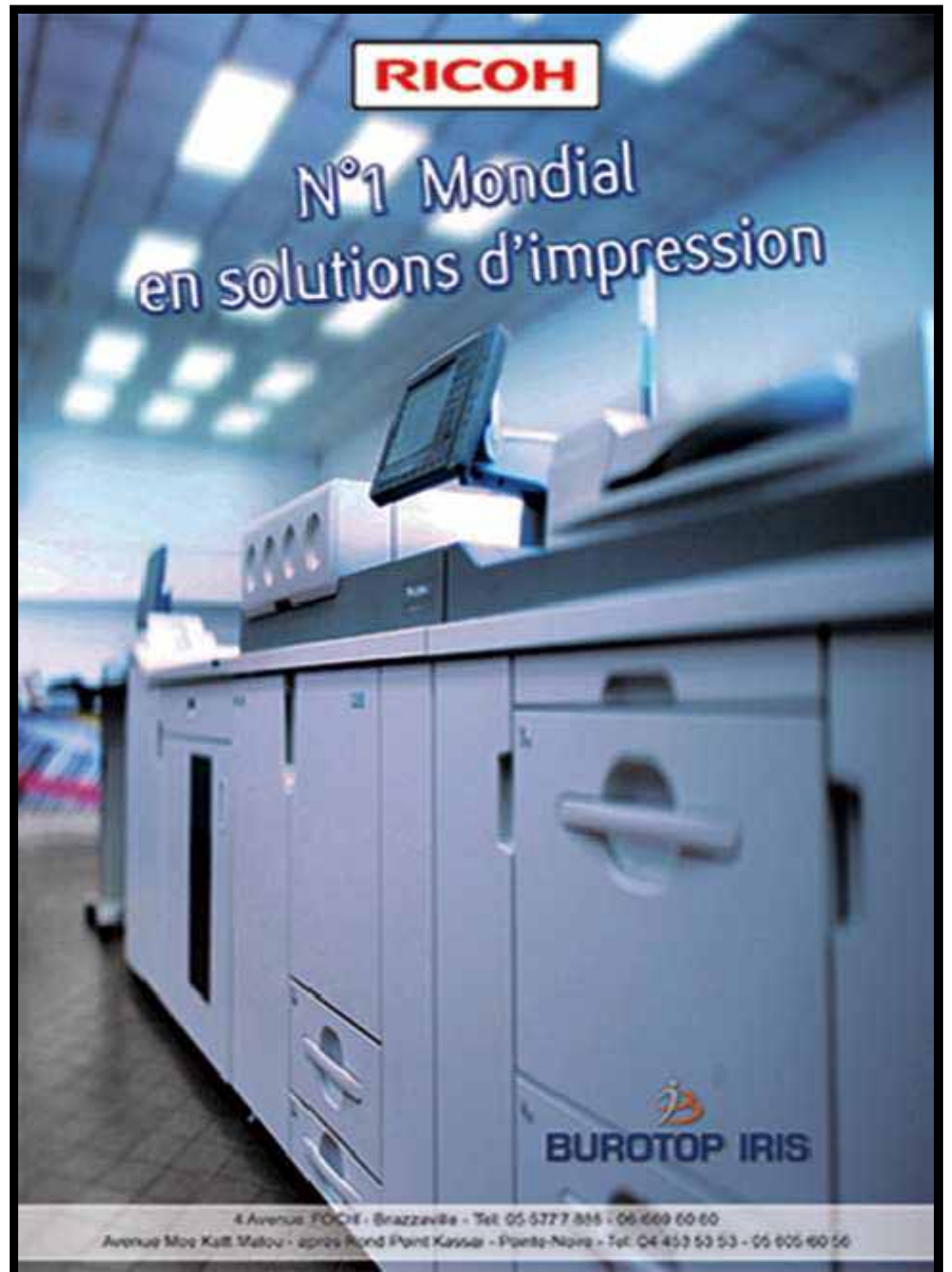


BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.

BUROTOP IRIS

APC
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



RICOH

N°1 Mondial
en solutions d'impression

BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

+ à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

**les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Commune de Brazzaville

Le chef de l'Etat a officiellement lancé les travaux de construction de deux échangeurs et d'un viaduc à Talangai

Le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a officiellement, lancé, vendredi 8 mai 2015, au cours d'une cérémonie à «Keba-na-virage», à Talangai, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville, les travaux de construction des voies d'accès au complexe olympique de Kintélé, qui avaient, déjà commencé, il y a quelques mois. C'était en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des autorités communales et locales et de plusieurs invités. Comme à l'accoutumée, le temps était à la fête, surtout que le viaduc, un ouvrage impressionnant, est en voie de finition. Trois allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie: le mot de bienvenue du maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondé, l'allocution du ministre de l'équipement et des travaux publics, Emile Ouosso, qui a rappelé l'intérêt de la construction des routes et saisi cette opportunité pour appeler le chef de l'Etat, à la demande des populations, de lancer, officiellement, les travaux du tronçon Kinkala-Mindouli de la route nationale n°1, travaux qui sont déjà avancés, et la longue allocution du ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya qui a présenté, techniquement, les ouvrages faisant l'objet de la cérémonie, et qui a aussi eu ses envolées politiques, pour louer l'action du chef de l'Etat.



Le président Sassou-Nguesso (à g.), après avoir donné le coup d'envoi des travaux.



Ces sont surtout les associations qui ont mobilisé les populations, pour l'accueil du chef de l'Etat.

D'un montant de 102 milliards 592 millions 793 mille 900 francs Cfa, le viaduc, qui porte une chaussée de double voies de 7,60 mètres de large chacune (appelé aussi Troisième sortie Nord de Brazzaville), avec un trottoir de 1,10 mètres aménagé de part et d'autre, est long de 7 km, en bordure du fleuve Congo. Estimés à 67% de réalisation, les travaux de ce viaduc sont réalisés par la société chinoise C.r.b.c (China road and bridge corporation).

Brazzaville. Présentant les caractéristiques de ces quatre projets, Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, a indiqué que les infrastructures urbaines qui s'implantent dans la ville-capitale relèvent d'un triple enjeu: démographique, économique, environnemental et touristique. De l'enjeu démographique, Jean Jacques Bouya a signifié



Le viaduc est déjà là.

D'un coût total de 28 milliards 148 millions 196 mille 175 francs Cfa, deux échangeurs vont donner accès au viaduc. Il y a un premier échangeur à «Keba-na-virage», avec un passage supérieur (Ps1) permettant les échanges entre l'avenue des Trois Martyrs, l'avenue Marien Ngouabi et la troisième sortie Nord de Brazzaville.

Un deuxième échangeur, avec un passage supérieur (Ps2) à hauteur du ruisseau Kélékélé, va permettre de fluidifier les échanges entre la deuxième sortie Nord existante et la troisième sortie (en construction). A cela s'ajoutent le réaménagement de l'avenue des Trois Martyrs sur 660 mètres entre l'école fleuve Congo et le carrefour «Keba-na-virage», la réalisation de la rampe d'accès Sud du viaduc sur 1 km, le rétablissement de la deuxième sortie Nord par la rue Tchitondi sur 900 mètres, y compris le rétablissement des échanges à l'intérieur des quartiers, par la réalisation de contre allées et le réaménagement de quatre rues, à savoir: rue de l'Ecole fleuve Congo, rue Epena, rue Souanké, rue Loutété, ainsi que les avenues adjacentes. Ces travaux sont réalisés par la société S.g.e.c-Congo et sont à un niveau de réalisation de 45%. Le contrôle de ces ouvrages est assuré par la société française Egis International, pour un montant de 3 milliards 061 millions 837 mille 113 francs Cfa.

Ces deux projets de grande envergure, jamais réalisés au Congo, sont une première dans l'histoire de construction des infrastructures dans le pays. Outre les deux gigantesques chantiers précités, deux autres projets sont, également, en cours d'exécution: il s'agit de la réhabilitation, l'élargissement et le réaménagement des voies, notamment la route nationale 2, tronçon rond-point Mikalou-pont Djiri et la deuxième sortie Nord de la ville de

qu'avec un taux de croissance de 3%, Brazzaville comptera, à l'horizon 2035, près de 3 millions d'habitants. «Un tel accroissement implique l'anticipation dans l'aménagement du territoire, en dotant, dès à présent, la ville d'équipements qui tiennent compte des besoins des générations à venir», a-t-il déclaré, avant d'ajouter, en parlant de l'enjeu économique: «La fluidité de la circulation des personnes et des biens marchands réduira, très certainement, les coûts de transport, dans un maillage qui désengorgera le centre-ville. Il s'en suivra, de toute évidence, la localisation de l'arrière-ville, des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises, en zone périphérique, avec la vocation d'approvisionner le marché urbain en produits variés, donnant lieu à une augmentation du niveau global du bien-être social». De l'enjeu environnemental et touristique, poursuit-il, «le viaduc permettra aux touristes et aux défenseurs de la nature, de contempler la pittoresque et ressuscitée baie de Ngamakosso, en passe d'être valorisée en ville du futur, dans un projet harmonieux...».

Un projet dont il souligne, d'ailleurs, l'importance: «Par

son caractère stratégique, ce projet à composantes variées, en considération du linéaire pont du Djoué-Case De Gaulle, restaurant Mami-Wata, Slog, Rond-point Saint-Tropez, Hopital de Talangai, Keba-na-virage, viaduc Kintélé, permettra un rééquilibrage de l'agglomération sinon, un basculement presque régulier des flux automobiles et humains portés par l'activité qui s'annonce vitale dans la désormais ville de Kintélé», a-t-il encore déclaré, avant de poursuivre: «D'ici quelques mois seulement, pour rallier Mpila, Talangai et Kinté-

lé, à partir de Bacongo, on ne sera pas obligé d'affronter l'engorgement du C.c.f, Congo pharmacie, la gare centrale, Dragage et consort. On s'affranchira, tranquillement, au bord du fleuve, en suivant la corniche, pour bénéficier de l'air doux et berceur du Fleuve et des effets qu'induit le couloir naturel».

Toutefois, avant de fixer rendez-vous, dans quatre mois et une semaine, à l'auditoire, pour l'inauguration, par le président de la République, de ces gigantesques chantiers en cours, Jean-Jacques Bouya a encore lancé un appel aux citoyens qui s'opposent à l'expropriation pour cause d'utilité publique, «de laisser se déployer les ouvrages. Et pourtant, la facilité financière est disponible. Et même en cas de contestations, les dispositions légales existent et devraient être observées», a-t-il conclu, tout en les appelant à la conscience citoyenne.

Notons qu'après cette cérémonie, le président de la République et tous les officiels ont visité le viaduc en construction, jusqu'à Kintélé.

Grévy-Joël OKEMBA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois	96 Euros
Retrait sur place: 15.600	192 Euros
Expédié: 23.400	
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
	Amérique-Asie
France, Afrique Francophone	100 Euros
91 Euros	200 Euros
182 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Editorial

La démocratie doit-elle toujours déboucher sur le désordre en Afrique?

Rien ne va plus en Guinée-Conakry, entre le pouvoir et l'opposition. Au cœur de la crise, la question du calendrier électoral. Elu en novembre 2010, avec 52,5% des suffrages face à Cellou Dalein Diallo, son principal adversaire devenu leader de l'opposition, le président Alpha Condé achève son mandat de cinq ans, en début novembre prochain. Selon le calendrier électoral publié par la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), l'élection présidentielle est prévue en octobre 2015, alors que les élections locales ont été renvoyées en 2016.

L'opposition, à travers ses différentes plateformes, conteste le calendrier électoral publié par la Ceni. Pour elle, les élections locales doivent se tenir avant l'élection présidentielle. Et pour cause, elle craint que les organes locaux provisoires mis en place par le gouvernement, soient ceux-là qui gèrent l'élection présidentielle. Depuis, pouvoir et opposition sont à couteaux tirés sur la question du calendrier électoral: l'opposition veut que les élections locales se tiennent avant l'élection présidentielle d'octobre 2015. Le pouvoir maintient que cela est impossible et donc, il faut s'en tenir au calendrier publié par la Ceni.

Les tentatives de dialogue se heurtent, jusque-là, à l'intransigeance des deux parties. Depuis le début de l'année, l'opposition fait parler la rue. Et la répression de la force publique ne se fait pas attendre. Ce bras de fer entraîne son cortège de morts, de blessés, d'arrestations et de dégâts matériels, replongeant la Guinée-Conakry dans la violence qui a, souvent, caractérisé son histoire post-indépendance. L'opposition a même radicalisé son attitude, en appelant à la réforme de la Ceni.

Beaucoup se demandent pourquoi le président Condé, ancien opposant invétéré ayant connu lui-même l'exil sous le régime dictatorial de Sékou Touré qui l'avait condamné à mort par contumace, la prison sous le régime de Lansana Conté qui l'avait fait juger par une «Cour de sûreté exceptionnelle», soit celui-là dont la gouvernance intransigeante est loin de l'image de démocrate qu'on aurait pu observer chez lui. La répression violente des manifestations par la force publique et les arrestations de manifestants donnent de son régime une image d'Etat policier qui ne peut qu'inquiéter.

Il est étonnant que pour une histoire de calendrier électoral, la Guinée soit au bord du chaos. A vrai dire, la crise pré-électorale est alimentée par un véritable combat d'égo entre deux loups de la politique guinéenne: le président Alpha Condé et son challenger, Cellou Dalein Diallo. Les deux hommes devant se retrouver, de nouveau, en compétition électorale présidentielle, après celle de 2010. Le dialogue entre eux est devenu impossible, tant il est vrai que chacun multiplie les obstacles. Des voix s'élèvent, déjà, pour demander l'implication de la communauté internationale dans la recherche d'une voie de sortie de crise en Guinée-Conakry, afin de créer les conditions d'un calendrier électoral qui ferait l'unanimité. Le retour au calme en Guinée est suspendu au tête-à-tête entre le président Alpha Condé et son principal rival. Pendant ce temps, les Guinéens sont confrontés à l'insécurité due au désordre qui affecte leur pays. La démocratie doit-elle toujours déboucher sur le désordre, en Afrique, quitte à compromettre ou retarder le développement tant recherché? Aux démocrates africains de réfléchir.

Joachim MBANZA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03

05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

NOUVEAU



Le Congo et l'Afrique Centrale ont dorénavant leur magazine économique avec CAPECO AFRICA Zone CEEAC
Actuellement en vente

Municipalisation accélérée du département de la Sangha

Jean-Jacques Bouya a rassuré que tous les expropriés seront indemnisés

Jean-Jacques Bouya, président de la commission technique nationale chargée de piloter les grands projets de la municipalisation accélérée s'est entretenu, jeudi 23 avril 2015, avec une délégation du comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Sangha, conduite par son président, Serge Blaise Zoniaba, actuel ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Au cours de cette entrevue, le ministre Jean-Jacques Bouya, qui avait à ses côtés son collègue, Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration, a présenté l'évolution des 157 projets programmés dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, pour un budget global de près de 400 milliards de francs Cfa. Les projets qui rentrent, directement dans l'organisation des festivités du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, à Ouesso, sont bien avancés. Il s'agit, entre autres, de l'aéroport de Ouesso, qui sera parmi les quatre plus grands aéroports du pays capables d'accueillir des avions de type Airbus A330-200, et dont le revêtement de la piste est terminé, de 45 km de voirie urbaine, les travaux de construction et de bitumage de la chaussée, le boulevard du défilé et le palais présidentiel.

Selon le ministre Jean-Jacques Bouya, la municipalisation accélérée du département de la Sangha est la première qui intègre la loi n°43-2014, du 10 octobre 2014, d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

Présentant l'avancement des travaux déjà réalisés, il a cité l'aéroport, avec sa piste de 3000 mètres, les travaux de construction et de bitumage de la chaussée, le boulevard où se déroulera le défilé, le palais présidentiel, ainsi que les voiries urbaines de Ouesso. Ceux qui sont en cours de réalisation, il y a le complexe sportif, le troisième plus grands du pays, l'électrification de la ville de Ouesso, y compris des chefs-lieux de districts, les travaux d'adduction d'eau potable, la construction et l'équipement de l'hôpital général, de l'hôtel de la préfecture et des résidences; la construction de la gare routière, à l'entrée de la ville, des marchés modernes, des logements sociaux et administratifs; la réhabilitation et

construction des écoles. Ce sont tous ces projets qui doivent être prêts, pendant la fête nationale, a indiqué le président de la commission technique nationale. Les chantiers de la municipalisation accélérée se poursuivront.

Au nom de la commission départementale de suivi des travaux de la municipalisation accélérée, Serge Blaise Zoniaba a exprimé, avec insistance, sa satisfaction pour les informations reçues. Il a exprimé avec insistance le vœu des populations sur la construction d'une gare routière à vocation régionale, à Ketta, au carrefour avec la route qui mène vers le Cameroun, la modernisation de l'avenue Marien Ngouabi, à Ouesso, le site de l'Anac (Agence nationale de l'aviation civile), la couverture médiatique de Radio-Congo, les indemnisations des expropriations. Concernant les indemnisations des populations, le ministre Jean-Jacques Bouya a demandé aux membres du comité de suivi, de rassurer la population. Jusqu'à présent, une envelop-



Jean Jacques Bouya (à dr) et Léon Raphaël Mokoko.



Les membres du comité de suivi de la municipalisation accélérée.

pe de plus d'un milliard de francs Cfa a été débloquée, pour payer le premier lot des expropriés. «Il y a un problème d'expropriation qui se pose, toujours, mais nous avons travaillé sur l'ensemble de ces expropriations. Certaines personnes qui vivaient aux alentours, où l'aéroport a été construit, ont reçu leur argent», a-t-il précisé, en sollicitant le sens patriotique des citoyens concernés. «Il faudra que la population s'intègre et s'approprie la municipalisation accélérée, avec un certain nombre de contraintes. Les entreprises vivent un phénomène difficile relatif aux expropriations qui coûtent excessivement cher. Si je ne prends que les voiries urba-

nes, l'aéroport et d'autres grands ouvrages, nous sommes à environ de 7 milliards de francs Cfa. Il faut que nous ayons la compréhension des populations, surtout avec notre conjoncture actuelle» a-t-il dit. Il a rassuré que les autres expropriés seront servis, en souhaitant la compréhension de la population. Signalons que le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, procède, cette semaine, à Ouesso, au lancement officiel des travaux de la municipalisation accélérée du département de la Sangha.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

lui établit une carte de donneur de sang bénévole. Dès que vous êtes en possession de cette carte, l'obtention du sang au centre devient gratuite dans votre famille (vous-même donneur, votre épouse, papa, maman, vos enfants et même ceux

Hôtel Oken Palace (Pointe-Noire)

Le personnel a participé à une journée de don de sang

Afin d'aider à sauver des vies humaines dans nos hôpitaux, le personnel de l'hôtel Oken Palace, sis au quartier Foucks, dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, à Pointe-Noire, avec à sa tête son directeur général, Didier Dinos, a procédé, mercredi 29 avril 2015, à une opération de don de sang, organisée en partenariat avec le Club de solidarité des donneurs de sang familiaux, pour une journée dite «Don de sang». L'opération s'est déroulée dans la salle de conférences dudit hôtel et a été réalisée par l'équipe mobile du C.i.d.t.s (Centre interdépartemental de transfusion sanguine), conduite par le docteur Casimir Opiapa-Molendé, responsable des collectes mobiles.

Plus d'une centaine de jeunes, agents et membres du Club de solidarité des donneurs de sang familiaux, hommes et femmes, ont donné, volontairement, un peu de leur sang au C.i.t.s. Après l'opération, Dinos Didier, initiateur du projet, a expliqué le sens de cette journée: «Nous avons tenu à faire ce geste d'amour et de solidarité, parce que nous voyons l'importance de la santé. Le sang, c'est pour sauver la vie. Nous donnons ce sang, c'est pour dire à la population qui nous entoure que nous ne sommes pas là seulement pour faire les affaires. Mais, que nous avons aussi à cœur les problèmes de santé de cette population. C'est la principale raison qui nous a poussés d'organiser cette jour-

née de don de sang, mis à la disposition de nos hôpitaux et cliniques, afin de pouvoir sauver la vie de ceux-là qui sont en manque. Cette activité va se poursuivre, non seulement par le don de sang, mais nous allons aussi faire des journées de dépistage du cancer et du diabète. Nous allons reprendre cette action, pour que cela devienne une activité propre à l'hôtel Oken Palace». Pour sa part, Mme Bibiche Kalembe, après avoir fait un don de sang, a livré ses impressions, en ces termes: «Nous entendons, souvent, dans nos hôpitaux, surtout en pédiatrie et à la maternité, des gens mourir, à cause du manque de sang. Quand notre directeur général nous a donné l'information, sans hésitation, j'ai adhéré et



Le Dg d'Oken palace en pleine consultation avant la prise de sang.

ce matin, je viens de donner un peu de mon sang, pour sauver des vies humaines». Le docteur Casimir Opiapa-Molendé a mis à profit cette journée, pour sensibiliser la population sur l'importance du don de sang: «Quand une personne donne du sang, deux à trois jours, il peut passer au centre pour prendre ses résultats. Si son sang est déclaré non infectieux, trois mois après, il peut passer redonner son sang. A ce moment-là, on

à charge). C'est ça l'objectif de nos campagnes dans les lieux de culte, les établissements scolaires, les casernes militaires et les entreprises». Signalons que l'équipe mobile de collecte de sang est disponible à aller n'importe où dans le département pour procéder à une opération de collecte de sang. Espérons que d'autres entreprises suivront l'exemple.

Equateur Denis NGUIMBI

11^{ème} session du conseil d'administration de l'Accord de Lusaka

Pour un élargissement de la coopération avec les autres pays

Le 3 mai 2015, Brazzaville a abrité la 11^{ème} réunion du conseil d'administration des parties de l'Accord de Lusaka, une organisation de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la biodiversité en Afrique. Les travaux se sont déroulés sous le patronage de Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, président de ladite organisation, qui continue à assurer la tête de l'organisation jusqu'à la convocation de la prochaine session prévue en Ouganda, les 27 et 28 septembre prochain. Trois grandes décisions ont été prises, à Brazzaville, notamment l'élargissement de la coopération, entre pays.

Sur les difficultés financières que vit l'organisation, il a été demandé à chaque pays de payer ses contributions.

Au cours de la réunion des experts, il avait été noté une vive préoccupation de la situation financière précaire actuelle de l'équipe spéciale qui a, non seulement paralysé les opéra-



Henri Djombo.



«La menace du commerce illicite de la faune et de la flore sauvages dans le continent accroît l'importance et la pertinence de l'Accord de Lusaka». tions de l'organisation, mais qui expose aussi le secrétariat à de graves difficultés.

La réunion a aussi déploré le triste état des lieux au sein de l'organisation, occasionné, principalement, par le paiement tardif des contributions statutaires, ce qui mène à son incapacité continue à exécuter ses programmes de travail. Actuellement, seul le Kenya a payé totalement ses engagements. Le Congo a pris l'engagement de verser 500.000 dollars, avant le 30 juin. Les pays membres de l'organisation ont aussi été invités à faire des propositions fortes, pour convaincre les autres pays à adhérer à l'organisation. Des recommandations faites, il y a celle consistant à proposer aux ministres de participer aux réunions ministérielles. En l'absence de l'Ouganda dont le ministre devrait succéder au ministre Djombo, il a été décidé de re-convoquer une réunion en Ouganda, où les participants vont remplir cet exercice.

Précédée d'une réunion des experts, le 2 mai dernier, cette session a aussi permis aux participants de statuer sur les projets soumis à l'approbation du conseil d'administration, en vue d'apporter des solutions idoines, afin que l'accord puisse jouer pleinement son rôle. Il s'est agi, principalement, d'examiner la performance des organes et des parties à l'Accord de Lusaka, évaluée au cours des réunions antérieures. Aussi, des orientations nécessaires et des directives claires ont été données concernant la mise en œuvre de l'Accord de Lusaka.

Parlant de la rencontre de Brazzaville, le ministre Djombo a déclaré qu'elle revêt un caractère particulier, du fait qu'elle se tient à une période où l'Accord traverse une crise financière majeure et où l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la biodiversité ont atteint des niveaux record sur le continent. Devant un tel tableau, a-t-il prévenu, «il nous revient de prendre des dispositions courageuses, pour assurer la survie de l'Accord de Lusaka et, par conséquent, arriver à bout des crimes environnementaux. L'ampleur de la menace du commerce illicite de la faune et de la flore sauvages dans notre continent accroît l'importance et la pertinence de l'Accord de Lusaka comme principal instrument africain de lutte contre ces fléaux. Malgré la multitude des défis auxquels est confrontée l'Equipe spéciale, je suis heureux de noter que des réalisations importantes ont été enregistrées».

La rencontre de Brazzaville a connu la participation de M. Lazard Nyalandou, ministre des ressources naturelles et du tourisme de la Tanzanie, des représentants des ministres en charge de la faune et de la flore sauvages du Kenya et de la Zambie, du représentant du directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement, de M. Bonaventure Ebayi, directeur de l'équipe spéciale de l'Accord de Lusaka, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

Découverte macabre d'un corps humain dans une épave de véhicule à Talangai

Le corps sans vie d'un garçonnet de 4 ans et demi a été découvert, le matin du vendredi 7 mai 2015, dans une épave de véhicule garée dans un parking situé rue Angama, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Des laveurs de véhicules, alertés par l'odeur nauséabonde qu'il dégageait, ont signalé leur découverte aux passants et à la police. La nouvelle s'étant répandue comme une trainée de poudre, des parents recherchant leur enfant porté disparu se sont rendus sur le lieu et l'ont identifié; il s'agissait bel et bien de leur fils. Ce dernier n'avait pas regagné le domicile parental, sis rue Loumou, Mikalou, un quartier de Talangai, depuis le mercredi 5 mai. Cette découverte macabre a ému, évidemment, les habitants du quartier et les passants. Le corps de la victime présentait des stigmates de violence. La preuve de torture sur l'enfant serait faite. La police a fait le constat et enlevé le corps. Mettra-t-on la main sur le présumé meurtrier? En tout cas, l'impératif de sécurité est tel qu'il est souhaitable que la police remonte jusqu'au présumé assassin.

Trop long, le discours a créé la fatigue, à la cérémonie de «Keba na virage»

Vendredi 8 mai dernier, le président de la République a procédé au lancement des travaux de construction de deux échangeurs et du viaduc long de 7 kilomètres, longeant le fleuve Congo. Comme à l'accoutumée, la cérémonie avait pris l'air d'une grande fête dans le 6^{ème} arrondissement, Talangai. Le déplacement du chef de l'Etat a créé des embouteillages monstres, dans une bonne partie de la ville, car les voies de son itinéraire ont été, à un moment donné, fermées à la circulation. Prévue pour 9h, la cérémonie a commencé à 11h, quand le soleil frappait déjà fort. Au programme: trois discours. Le plus long d'entre les trois, était celui du ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux. Au bout d'une demi-heure de discours, le public a montré des signes de fatigue. Même les officiels s'épongeaient la face. Il faisait chaud. Quand Jean-Jacques Bouya, qui a appelé au «changement de la Constitution», a, enfin, fini son discours, c'était le soulagement. Comme quoi, les longs discours ne sont pas toujours les mieux suivis.

Des élèves prennent en chasse leur surveillant à la morgue de Makélékélé

Vendredi 7 mai 2015 a eu lieu l'enterrement d'un élève de collège, dans la circonscription scolaire de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Les élèves de l'établissement scolaire en question avaient fait une cotisation, pour louer des minibus devant leur permettre d'accompagner leur ami à sa dernière demeure. L'argent a été collecté par le surveillant général, et c'est lui qui devait consigner les véhicules. Le jour J, tout le monde s'est rendu à la morgue de Makélékélé. Mais, après la levée du corps, il n'y avait pas de minibus pour eux. Alors, ils ont agressé le surveillant, estimant qu'il avait détourné leur argent. Mais, ce dernier a réussi à prendre ses jambes à son cou et trouvé refuge dans un commissariat de police. On ignore comment l'affaire a été dénouée.

La grève des étudiants a atteint l'ensemble de l'Université Marien Nguabi

La grève déclenchée, jeudi 6 mai dernier, par les étudiants de l'E.N.S (Ecole normale supérieure) de l'Université Marien Nguabi, à Brazzaville, s'est étendue, vendredi 7 mai, à l'I.S.E.P.S (Institut des sports et de l'éducation physique), situé à Makélékélé, où des étudiants, venus d'autres établissements universitaires, sont allés disperser leurs collègues. Les enseignants ont, eux aussi, détalé, sous la menace des grévistes. Lundi 11 mai, la Faculté des lettres et des sciences humaines a pris le relais. Les étudiants de cet établissement ont tenté de se lancer dans les rues et mijoter de faire un sit-in, probablement, devant le Ministère de l'enseignement supérieur, afin que leurs revendications trouvent une issue favorable. La police, alertée, a pris position aux alentours et dans l'enceinte de la Faculté des lettres et des sciences humaines (encore appelée Bayardelle), et les a dispersés, à coups de gaz lacrymogènes. Les étudiants réclament le paiement de la bourse du premier trimestre de l'année académique 2014-2015. Ils attendent, depuis maintenant cinq mois, alors que se profile, déjà, le troisième trimestre. Cette situation tourne autour du renouvellement et de l'attribution de la bourse. Il y a des réclamations au sujet des noms mal écrits, pour certains étudiants, et des noms introuvables, pour d'autres, sur des pré-listes affichées par la direction des opérations et des bourses, dans différents établissements universitaires. Il s'y greffe, en plus, la lenteur dans le traitement de certains dossiers par la D.o.b (Direction de l'orientation et des bourses). Des étudiants traîneraient, aussi, dans le dépôt de leurs dossiers. Et puis, certaines facultés traînent, également, dans la délibération des résultats. Le gouvernement devrait tout faire, pour éviter que la grève dégénère.

Triste spectacle à la gare routière du marché Total, à Bacongo

Une situation bien insolite perdure au marché Total de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de la ville-capitale. Des vendeuses de légumes n'ont pas manqué d'idée, pour transformer une bonne partie de la gare routière dudit marché, au croisement avec l'avenue de l'O.u.a, à côté de la station-service S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), en espace de vente, empêchant même la circulation des minibus et taxis qu'on y garent. Au début, elles n'occupaient le lieu que de 5h du matin à 6h30, voire 7h00. Mais, depuis un moment, elles y restent, jusqu'au soir. Ces femmes étendent leurs étals à même le sol. Quand les automobilistes leur font des remontrances, elles n'en ont cure. Et comme si les piétons et les automobilistes n'avaient pas besoin d'espace, une décharge publique se forme, régulièrement, presque au milieu de la gare routière. Malheureusement, aussi, le service d'enlèvement des ordures de la mairie de Bacongo n'est pas opérationnel sept jours sur sept. Qui restaurera l'ordre à la gare routière du marché Total de Bacongo?

Forum pour la paix et la réconciliation de Bangui

Encore une prolongation de la Transition, pour bien préparer les élections!

Les forces vives de la Centrafrique sont en conclave, depuis le 4 mai dernier, à la faveur du Forum pour la paix et la réconciliation qui se tient à Bangui. Rendez-vous de tous les espoirs, ce forum s'est ouvert avec près de sept cents participants (venus des partis politiques, de la société civile, des trois factions de l'ex-Seleka, les «comzone» anti-balaka et les autres groupes politico-militaires signataires des accords de Brazzaville, en juillet 2014, etc), en présence d'un représentant du président tchadien Idriss Déby-Itno et du président congolais, Denis Sassou-Nguesso, médiateur international dans la crise centrafricaine, qui, dans son discours à l'ouverture de ces assises, a invité les Centrafricains à donner la «priorité» à l'organisation des élections dans les délais reconnus par la communauté internationale. Durant le forum des tables-rondes et des débats se sont enchaînés, pour aboutir à une liste de recommandations destinées à jeter les bases d'une réconciliation véritable et d'une paix durable dans le pays. Mais, ce forum s'est achevé sur la décision de prolonger, de nouveau, la Transition, car le pays n'est pas prêt à déclencher le processus électoral.

Pour le médiateur international dans la crise centrafricaine, l'organisation des élections figurent parmi les attentes aussi bien du peuple centrafricain que des partenaires internationaux de la République Centrafricaine. «Au nombre de ces attentes qui sont autant de défis à relever, il y a l'organisation des élections. C'est un défi majeur. C'est un défi urgent. En même temps que le peuple centrafricain, tous nos partenaires requièrent que les élections aient lieu dans les délais prévus, afin que la transition ne déborde plus de l'ultime terme qui lui a été prescrit», a déclaré le président congolais, dans son discours, à l'ouverture de ce forum. Selon Denis Sassou-Nguesso, «la priorité doit être donnée à l'organisation des élections», au sortir du forum, «sans tergiversations, sans atermoiements».

Aux termes de la feuille de route de la transition, la présidentielle en Centrafrique est prévue pour août 2015. Et les principaux animateurs de la transition, à savoir: la présidente de la transition, Mme Catherine Samba-Panza, le premier ministre, Mahamat Kamoun, et le président du Conseil national de la transition, Alexandre Ferdinand Nguéndet, ne sont pas autorisés à présenter leurs candidatures à cette élection. Le peuple centrafricain a besoin de paix et de retrouver sa dignité ruinée par des «destructions injustifiables», a dit Denis Sassou-Nguesso, qui a ajouté: «Pour le peuple centrafricain, qui nous regarde, la solution est dans cette salle. La solution, c'est vous qui l'avez, puisqu'il vous a investis de son espoir et de sa confiance. Il attend et espère que vous ne trahirez ni l'un, ni l'autre», a déclaré le président congolais aux participants au forum.

S'adressant à Mme Catherine Samba-Panza, la présidente de la Transition centrafricaine, Sassou Nguesso a dit: «Le succès est à votre portée, parce que la dynamique de paix est soutenue par le peuple qui l'a fortement et clairement exprimé, lors des consultations à la base prélué à ce forum». Pour Sassou-Nguesso, les consultations de ces consultations sont «une expression sincère et plurielle» du peuple centrafricain qui attend, essentiellement, «des décideurs, l'application des accords de cessez-le-feu signés à Brazzaville, la refondation des forces de défense et de sécurité, le lancement du processus de désarmement, de démobilisation et réinsertion des ex-combattants, des résolutions et des mesures fortes devant aider à la refondation de la nation cen-

trafricaine».

Le médiateur international dans la crise centrafricaine a appelé les participants au forum à la recherche du consensus inclusif. «Ce n'est pas un appel à l'impunité», a-t-il précisé, avant de poursuivre: «Je le dis pour la Centrafrique, comme je l'ai dit pour mon propre pays, nous devons veiller à associer tous ceux qui sont en mesure d'apporter leur pierre à la construction de la maison commune». Le médiateur international n'a pas oublié de saluer «la solidarité constante des pays de la sous-région en faveur de la Centrafrique. Même ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram ne se sont pas exonérés de leur devoir. Ils continuent, malgré tout, à apporter leur soutien multiforme à votre pays».

Il a énuméré, dans cet élan de solidarité, l'action du G8 Bangui, composé notamment de la France, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Onu, de l'Union européenne, de la Banque mondiale, de l'Union africaine et de la C.e.e.a.c et l'ensemble des partenaires membres du Groupe International de Contact sur la République Centrafricaine qui méritent, a-t-il dit, «nos félicitations, nos encouragements et notre reconnaissance, pour leur soutien exemplaire et permanent à la Transition centrafricaine».

Un pays qui «n'a pas été abandonné à son triste sort» et qui, «en l'espace d'une année», a vu trois forces internationales se succéder (la Micopax pour le compte de la C.e.e.a.c a laissé sa place à la Misca, sous conduite de l'Union africaine, elle-même remplacée par une force onusienne, la Minusca. «Sans compter la force française Sangaris et celle de l'Union européenne Euror-RCA qui vient d'achever sa mission», grâce à cette solidarité internationale, a affirmé le médiateur dans la crise centrafricaine. Donnant le coup d'envoi des travaux du forum, le chef de l'Etat de transition, Catherine Samba-Panza, a pris l'engagement de ne pas décevoir les attentes de ses compatriotes qu'elle a exhortés à définir les grands axes d'orientations en vue de promouvoir une nouvelle citoyenneté, celle de la responsabilité individuelle et collective vis-à-vis de l'Etat. Elle a émis le vœu que les élections, auxquelles elle ne prendra pas part, se tiennent au mois d'août prochain, pour qu'il en sorte «un gouvernement légitime». Suite logique de la voie balisée à Brazzaville, lors du forum de réconciliation tenue du 21 au 23 juillet 2014, le forum de Bangui, qui s'est achevé lundi 11 mai dernier, a recommandé le re-



Le président Sassou-Nguesso. La présidente Samba-Panza, à l'ouverture du forum.



Une vue des participants.

port des élections présidentielle et législatives prévues en juin ou juillet, que l'Ane (Autorité nationale des élections) a jugé impossible d'organiser dans ces délais. Du coup, la Transition va être, de nouveau, prolongée. Les chefs d'Etat de Cemac apprécieront. Mais, la grande avancée de ce forum, c'est la signature, dimanche 10 mai, par les groupes armés, dont les Seleka et les anti-ba-

laka, d'un accord de désarmement, de Démobilisation et de réinsertion (D.d.r), comme l'a recommandé le médiateur international. Ces groupes ont accepté le cantonnement de leurs miliciens et leur désarmement, avant le déclenchement du processus électoral.

Sylvain BAKANAWA

(Suite de la page 1)

Selon l'ambassadeur itinérant pour le climat en Afrique, l'accord attendu de Paris se veut ambitieux et contraignant face au défi du dérèglement climatique et devra s'appliquer à tous les pays. Objectif: obtenir également des contributions nationales (i.n.d.c), qui représentent l'effort que chaque pays estime pouvoir réaliser. «2014 a été l'année la plus chaude, à l'échelle mondiale, depuis qu'on a commencé à faire des mesures sur les températures moyennes. On estime que si nous continuons sur la lancée actuelle des émissions de gaz à effet de serre, notamment le gaz carbonique, le niveau moyen des mers s'élèvera de un mètre, d'ici à la fin du siècle», a-t-il souligné, indiquant ainsi le danger que représentent les pays marins et évoluant également les catastrophes qui s'en suivront: «Quand on dit moyen, cela veut dire, naturellement, qu'il y aura des cataclysmes plus graves. On ne pourra pas dire nous n'avons pas été prévenus. Regardez l'actualité, des inondations catastrophiques se sont produites, récemment, au Niger, pays menacé, en même temps, par la sécheresse, avec 20.000 hectares de cultures ravagées». Pour Stéphane Gompertz, les prévisions sur le réchauffement climatique doivent se faire, dès maintenant, afin de préserver la nature et sauver les générations futures. «Il y a une dizaine d'années, on estimait que les chances pour que les prévisions très pessimistes de gel soient exactes, c'était 80%.



Stéphane Gompertz.

Maintenant, on estime que c'est 95%. Ça veut dire que nous avons pratiquement une certitude absolue que si nous ne limitons pas la hausse moyenne des températures à 2°C, nous allons connaître des catastrophes épouvantables (...). Si la température moyenne s'élève, les côtes seront dévorées par les eaux, l'adaptation sera de plus en plus difficile et plus coûteuse. Donc, c'est maintenant qu'il faut agir», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la 21^{ème} conférence des parties se tiendra sur les cendres de celle de Copenhague, organisée en 2009 et qui, selon Gompertz, a été un demi-échec, «parce que, certes, on a fixé le plafond de 2°C d'augmentation, et certains pays ont pris, pour la première fois, des engagements. Cependant, on n'a pas réussi ce qui était l'ob-

(Suite en page 7)

Ministère des affaires foncières et du domaine public

Connaître la nouvelle procédure d'acquisition des terrains au Congo

La nouvelle procédure d'acquisition des terrains au Congo a fait l'objet d'une conférence de presse animée par Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, mardi 5 mai 2015, au siège du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. L'objectif est d'édifier l'opinion nationale et internationale sur la nouvelle procédure d'acquisition des terrains au Congo, mise en place par le gouvernement. Ces nouvelles dispositions permettront au cadastre de jouer son rôle de « tiers confiance », surtout pour rassurer l'acheteur.

Face aux chevaliers du micro et de la plume, le ministre Pierre Mabiala a, d'entrée de jeu, rappelé l'objet de la conférence de presse. « En réalité, il s'agit de la procédure d'acquisition de terrains dans notre pays. Ce sujet est sous-tendu par de nouveaux actes littéraires que le gouvernement de la République venait de prendre », a-t-il rappelé. Mais, quels sont ces actes littéraires ? Il s'agit de l'attestation d'identification cadastrale ; du procès-verbal d'enquête parcellaire et du livret de contrôle de la gestion foncière. En effet, ces actes littéraires ont pour rôle de sécuriser la propriété foncière. Selon le ministre Mabiala, notre pays a connu, en 2004, une réforme foncière qui avait pour, entre autres objectifs, la sécurisation de la propriété foncière, c'est-à-dire celui qui achète une propriété foncière doit en jouir, en toute sécurité. « Malheureusement, nous constatons, aujourd'hui, que tous ceux qui vendent des terrains, le font en toute irrégularité et ce sont les populations qui en pâtissent. Ça signifie que les ventes de terrains au Congo, au départ ou avant l'actuelle réglementation, n'étaient encadrées ni par la loi, ni par le règlement », a-t-il indiqué. En ce qui concerne la nouvelle

procédure, il a expliqué que lorsque vous avez besoin d'acheter un terrain, il faut, obligatoirement, contacter les services du cadastre qui devront vous délivrer les tout premiers papiers de votre terrain. Le cadastre, dans la gestion du foncier et même dans les transactions foncières, joue un rôle important. C'est le rôle de « tiers de confiance », surtout pour l'acheteur, qu'il devra rassurer. Lorsque le cadastre est saisi, il y a une équipe d'enquête parcellaire, constituée d'un agent du cadastre, d'un agent du domaine de l'Etat, d'un agent de l'Agence foncière pour l'aménagement de terrain, d'un agent du bureau d'études et contrôle des travaux cadastraux, d'un agent du Fonds national du cadastre et d'un agent de la mairie, si le terrain est situé dans une communauté urbaine ou dans une commune, ou un agent de la sous-préfecture, si le terrain est situé dans une sous-préfecture. Cette équipe constituée a cinq jours pour aller sur le terrain et dresser un procès-verbal d'enquête parcellaire, qui permettra à l'administration foncière de savoir si le terrain peut être acheté ou pas, pour plusieurs raisons. « Un autre aspect de cette enquête parcellaire : les enquêteurs arrivent sur le ter-



Pierre Mabiala.



Une vue des journalistes, pendant la conférence de presse.

rain et constatent que le terrain a été déjà mis en vente. Et le propriétaire qui se prend enco-

la délivrance d'un permis d'occuper est subordonné, entre autres, à la présentation d'une attestation d'identification cadastrale.

Répondant à la préoccupation d'un journaliste sur la non-application des textes, le ministre Pierre Mabiala a répondu : « L'application d'une loi n'est toujours pas aisée, parce que cette application se heurte à différents intérêts des uns et des autres. Sur le terrain, il y en a ceux qui ne veulent pas entendre parler de l'application de lois foncières, mais cela n'entame en rien notre détermination ».

Cette conférence de presse te-

naît lieu de lancement de la campagne de vulgarisation de la nouvelle procédure d'acquisition des terrains au Congo. Les directeurs départementaux du Ministère des affaires foncières et du domaine et public sont donc appelés à prendre le relai, pour mieux fixer les populations.

Pascal-Azad DOKO

Ministère du développement industriel et la promotion du secteur privé

Les acteurs de la filière agro-industrielle soucieux de l'amélioration du climat des affaires

Le P.r.c.c.e (Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales) en République du Congo a organisé, jeudi 30 avril 2015, dans la salle des mariages de la mairie de Mfilou-Ngamaba, le 7^{ème} arrondissement de Brazzaville, un atelier de restitution et de concertation qui a regroupé des acteurs de la filière agro-industrie ayant suivi la restitution des informations recueillies après l'identification d'un échantillon de promoteurs des P.m.e, (petites et moyennes entreprises) T.p.e (Très petites entreprises), sur leurs difficultés et l'évolution de leurs activités. A cela, il faut ajouter les contraintes auxquelles se heurtent ces promoteurs.



M. Philippe Nkounkou Moukoutou, à l'ouverture de l'atelier.

L'ensemble des promoteurs présents à l'atelier devraient constituer une plateforme structurée qui sera une interface entre les P.m.e, l'Etat et les autres acteurs au développement. L'atelier était animé par Philippe Nkounkou Moukoutou, consultant en organisation des entreprises, chargé du dialogue des acteurs du secteur privé de la filière agro-industrielle, au P.r.c.c.e. En présence de Maurice Mounkassa, directeur de la promotion des investissements au Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé.

Selon Philippe Nkounkou, le P.r.c.c.e vise l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise par le renforcement des capacités du tissu entrepreneurial. Il vise aussi à soutenir, durablement, le développement des P.m.e et des T.p.e.

Sur une liste de contraintes identifiées, qui empêchent le développement des entreprises, le travail en atelier a consisté à classer ces contraintes selon l'ordre d'importance, de gravité et de priorité.

Entre autres contraintes identifiées dans les P.m.e et hiérarchisées au cours de cet atelier, on peut citer : le manque de financement, le coût élevé des matériels et des équipements, la non-application du texte sur l'exonération des importations d'intrants et de matériels agricoles, l'instabilité du courant électrique, l'accès difficile aux institutions bancaires et donc aux crédits, l'absence des structures de conservation et de stockage des produits, l'insuffisance de l'encadrement technique, et le harcèlement des entreprises par les services administratifs (mairie, impôts, S.n.e, S.n.d.e...).

Pour Maurice Mounkassa, représentant du Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, « le souci affiché de structurer la filière agro-industrie est dicté par la volonté du gouvernement d'organiser et d'améliorer le mécanisme de concertation entre l'administration et le secteur privé. D'où la création, par le gouvernement, en 2011, d'un organe de concertation appelé : haut conseil de dialogue public/privé ». Ceci, en vue de contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Congo, pays qui traîne en queue de peloton, malgré la volonté proclamée des pouvoirs publics d'améliorer ce climat.

Il faut dire que le harcèlement administratif sur les entreprises est l'une des principales causes qui font que beaucoup d'entre elles préfèrent évoluer dans l'informel.

Il convient de rappeler que le projet de renforcement de capacités commerciales et entrepreneuriales est un outil issu de la coopération entre le Congo et l'Union européenne. Il a été créé dans le cadre du 10^{ème} Fonds européen de développement (F.e.d), pour contribuer à la mise en place d'un environnement favorable au développement des P.m.e et des T.p.e au Congo.

Marcellin MOUZITA-MOUKOUAMOU

(Suite de la page 6)

objectif de Copenhague », a-t-il expliqué, avant de préciser que 2015, c'est l'année sur laquelle « on s'est mis d'accord en Afrique du Sud en 2011, à la conférence de Durban, en disant que c'est la dernière chance où l'on va fixer des objectifs contraignants, pour la période qui suit l'an 2020 ».

Signalons que le financement

de la lutte contre le changement climatique sera, enfin, une composante déterminante. En effet, une étape a été franchie avec la première capitalisation du Fonds vert à hauteur de 9,3 milliards de dollars dont près d'un milliard de part de la France.

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo)

Armand Mpourou révèle le thème de campagne de son parti, à la présidentielle de 2016

Prélude à l'assemblée générale ordinaire de son parti, prévue pour ce mois de mai, le président de la D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo), parti situé à l'opposition, Armand Mpourou, a animé, samedi 2 mai 2015, au siège de son parti, à Moundali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, une conférence de presse sur le thème : « Etat policier-Etat de droit ». Le choix de ce thème n'est pas le fait du hasard, le but est d'éclairer la lanterne du peuple congolais, à propos de ces deux concepts, à savoir : l'Etat policier et l'Etat de droit. Au cours de cette conférence de presse, il a annoncé que son parti présentera un candidat à l'élection présidentielle de 2016 et il aura comme thème de campagne l'Etat de droit.

Pour Armand Mpourou, l'objectif poursuivi par le choix du thème de sa conférence de presse est de permettre au peuple de mieux choisir ses dirigeants de demain, de comprendre le fait que notre pays subit un sous-développement administratif, politique, économique et social dû à l'Etat policier hérité de la colonisation et de savoir dans quel système de gestion nous évoluons et le meilleur système parmi les deux. Parlant de l'Etat policier, le président de la D.d.c a rappelé que le terme « Etat policier » est utilisé pour qualifier un Etat qui, pour « maintenir et faire respecter les prérogatives du pouvoir politique, utilise la police, en particulier la police secrète, de manière générale, la surveillance policière, grâce notamment aux fichiers policiers, allant jusqu'à faire usage de moyens vio-

lents et arbitraires, si nécessaires. Un Etat policier se distingue, spécifiquement, par ces caractéristiques totalitaires ou l'utilisation des moyens radicaux pour assurer le contrôle social ». Pour lui, en Afrique et surtout au Congo, l'Etat policier est un obstacle au développement du pays. « Nous pouvons même dire, c'est un cancer et une prison que nous devons guérir et extirper dans notre façon de gérer la cité qui est notre bien commun, le Congo », a-t-il précisé. « L'Etat policier existe depuis l'accession du pays à l'indépendance, en 1960, et incarné par les différents gouvernements qui se sont succédé jusqu'à nos jours. Ce n'est pas l'affaire seulement du gouvernement actuel », a-t-il fait savoir, par ailleurs. S'agissant de l'Etat de droit, il a indiqué que celui-ci est, avant

tout, un modèle théorique. Mais, il est également devenu un thème politique, puisqu'il est, aujourd'hui, considéré comme les principales caractéristiques des régimes démocratiques. En faisant du droit un instrument privilégié de régulation de l'organisation politique et sociale, il subordonne le principe de légitimité au respect de la légalité.

Evaluant les deux systèmes, Armand Mpourou a relevé que l'Etat policier ne relève pas ces caractéristiques aux hommes, sinon les peuples ne devraient pas suivre un tel modèle. Mais, c'est un système qui se cache derrière les principes de l'Etat de droit. Contrairement à l'Etat de droit où les principes sont connus. « Nous pouvons donc dire que le Congo n'est pas un Etat de droit, mais un Etat policier. Le débat actuel est la conséquence de l'Etat de droit ou les principes sont connus. « Nous pouvons donc dire que le Congo n'est pas un Etat de droit, mais un Etat policier. Le débat actuel est la conséquence de l'Etat de droit ou les principes sont connus. »

Répondant à la question de savoir pourquoi le président de la D.d.c a attendu ce moment pour parler d'un tel thème, ce dernier a, tout simplement répondu que cela fait partie de son agenda. « Ça sera notre thème



Armand Mpourou (Ph. d'archives)

me de campagne, pour la présidentielle en 2016, car avec la D.d.c, la garantie de l'Etat de droit est assurée », a-t-il dit.

Rappelons qu'en février dernier, lors de la réunion du comité exécutif, la D.d.c a réclame l'institution d'une commission électorale indépendante ainsi que l'organisation d'un recensement administratif donnant un corps électoral fiable, pour que l'élection présidentielle de 2016 soit organisée sur des bases équitables et dans la transparence.

Pascal-Azad DOKO

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR LE GAZ NATUREL

Total investit massivement dans la plus propre des énergies fossiles

L N G



TOTAL

COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

© L. Zyberman/Graphix Images

A.d.c (Association demain le Congo)

Don et lancement de la campagne d'assainissement à Bacongo

La présidente d'honneur de l'A.d.c (Association demain le Congo), Claudia Lemboumba Sassou-Nguesso, députée de Talangaï et conseiller en communication du chef de l'État, a fait don de matériel aratoire à l'Association multisectoriel d'assainissement, regroupant les jeunes des arrondissements de Bacongo, Makélékélé, Madibou et Mfilou. La remise de ce don a eu lieu au cours d'une cérémonie jeudi 7 mai 2015, à Bacongo et c'est Chris Antoine Walembaud, directeur de cabinet du délégué général à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre, le pasteur Ntoumi, qui a réceptionné ce don. La cérémonie, tenait également lieu du lancement d'une campagne d'assainissement des quartiers Sud de Brazzaville, présence de l'administrateur-maire de Bacongo, Raymond Kouba, et du deuxième vice-président du conseil municipal et départemental de Brazzaville, Cyriaque Malonga.

La présidente d'honneur de l'A.d.c a été chaleureusement accueillie, à Bacongo par des jeunes enthousiastes.

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire de Bacongo, Raymond Kouba, a salué l'initiative de l'A.d.c et a indiqué que le matériel aratoire reçu permettra de rendre les quartiers propres et d'épargner la population de certaines maladies.

Chris Antoine Walembaud a, quant à lui, fait savoir que dans l'organisation et le fonctionnement de l'institution que dirige le délégué général Frédéric Bintsamou, il y a un volet réinsertion. Il s'agit notamment de la jeunesse composée d'ex-combattants. Depuis cinq ans, c'est pour la première fois qu'il assiste à un tel geste. «Les institutions de paix sont les lanceurs d'alerte. Elles sont là pour veiller à ce que la paix ne soit pas menacée. Mais, la paix, c'est aussi le bien-être, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est pour cela que nous disons que les jeunes sont pris en charge, si on s'intéresse à eux, ils ne peuvent pas être manipulés par les ap-



Une vue du don.

prentis sorciers ou les vendeurs d'illusions», a-t-il dit, en souhaitant que ce genre de geste soit pérennisé. Pour lui, la République est une et indivisible, car «il n'y a pas une jeunesse du Sud et une autre jeunesse du Nord. Toute la jeunesse aspire au bien-être et cherche à être occupée et à être prise en charge».

Pour sa part, Claudia Lemboumba Sassou-Nguesso, ce geste, qui est la réponse aux doléances exprimées par les jeunes de cette association, à travers la délégation générale à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre. Ceci pour contribuer à «améliorer la qualité de la vie de la population de nos quartiers, à préserver la quiétude qui y règne. Soutenant cette initiative, en



Le lancement officiel de l'opération par Claudia Lemboumba Sassou-Nguesso.



Des participants à la cérémonie.

ma qualité d'élue du peuple, j'ai cru judicieux d'accorder un intérêt particulier à la résolution des problèmes d'assainissement dans nos quartiers, dans nos villes». Elle estime que son geste est un accompagnement, un soutien pour que en sus des efforts du gouvernement en matière de réinsertion, les jeunes puissent se détourner de l'oisiveté. C'est pourquoi, elle espère que cette initiative va intéresser les jeunes d'autres arrondissements de Brazza-

ville, afin qu'il soit instituée une journée de salubrité dans toute la ville. Cette opération similaire qu'elle a déjà réalisée dans sa circonscription électorale, à Talangaï, où chaque samedi de fin du mois, se déroule une grande opération de salubrité, dans les quartiers. L'animation a été assurée par l'orchestre «Les talents plus» et quatre groupes folkloriques.

Pascal-Azad DOKO

Ambassade de Russie

Don aux anciens combattants congolais de la Seconde guerre mondiale

A l'occasion de la célébration de la victoire sur le nazisme, l'ambassadeur de Russie, Valery Mikhaylov, a procédé, mercredi 6 mai 2015, au Foyer des anciens combattants, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, à la remise d'un don de vivres aux anciens combattants de la Seconde guerre mondiale (1939-1945). Trois anciens combattants congolais ayant participé à la Seconde guerre mondiale et combattu, au cours de cette guerre, dans les effectifs des troupes de la «France Libre» du général Charles De Gaulle sur le territoire français, ont été félicités. Mais, deux seulement se sont représentés à la cérémonie. Il s'agit de Gabriel Massamba et André Malonga, âgés de plus de 90 ans.

Selon le diplomate russe, Valery Mikhaylov, c'était une grande guerre, une guerre



Les deux anciens combattants au premier plan, et l'ambassadeur de Russie (debout, à dr.)



Roger Kanza attachant le ruban Saint-Georges aux anciens combattants

très sanglante. «Nous avons pu avoir la victoire, grâce, en grande partie, aux efforts de l'Union soviétique. Il faut aussi noter qu'il y a eu la participation des alliés, notamment les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne. A cette époque, en effet, Brazzaville était la capitale de la France-Libre. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas ne pas penser aux anciens qui ont combattu aux côtés des Français, dans la coalition anti-hitlérienne», a-t-il souligné, avant de préciser que ce don n'est pas le premier. Car, les années passées, la Russie a fait des dons aux anciens combattants et participait aux activités organisées à cette occasion.

Cette fois-ci, les cadeaux ont été offerts à ces anciens combattants qui ont délivré le monde du régime nazi, à l'occasion de la célébration, le 9 mai dernier, du 70^{ème} anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie.

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Anif (Agence nationale d'investissement financière)

Prestation de serment de trois adjoints du chef de la structure

Nommés par décret n°2015-331 du 10 avril 2015, les trois adjoints du chef de l'Anif (Agence nationale d'investigation financière), Christophe Opera-Kanga, chargé des enquêtes, Xavier-Victor Ossouala, chargé des opérations, et Franck-Régis Tounda-Ouamba, chargé des relations avec les autorités judiciaires, ont prêté serment, vendredi 8 mai 2015, au Palais de justice. Au cours d'une audience solennelle présidée par le premier président de la cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba. Le ministère public était tenu par Théophile Mbiki et la défense des impétrants assurées par Me Emmanuel Oko.

Dans l'assistance, il y avait Désiré Geoffroy Mbock, secrétaire permanent du Gabac, André Kanga, directeur de l'Anif-Congo, le directeur de l'Anif-Cameroun, André Oko-Ngakala, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, ainsi que d'autres personnalités invités pour la circonstance.



Le premier président de la cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba (au milieu).



Franck-Régis Tounda-Ouamba, Christophe Opera-Kanga et Xavier-Victor Ossouala.

C'est un moment historique dans la vie professionnelle des trois candidats à la prestation de serment, qui complète l'équipe de direction de l'Anif. Avec leur entrée en fonction, l'Agence financière d'investigation est, désormais, complète. En effet, à l'issue de l'évaluation, du 9 au 23 mars 2015, du dispositif congolais de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le Congo était appelé à compléter l'équipe de l'Anif, sept ans après la création de cette structure. Le Congo a respecté cette recommandation.

Créée le 31 mars 2008, l'Anif-Congo est la dernière structure mise en place dans la sous-région. Son directeur, André Kanga, a prêté serment, le 20 janvier 2014.

Pendant l'audience de prestation de serment, le premier président de la cour d'appel, Christian Oba, a demandé au greffier audienier de donner lecture du décret portant nomination des adjoints du chef de l'Anif, ainsi que leur présentation. Puis s'en est suivie l'intervention du ministère public, qui a rappelé les missions du Gabac et a prodigué des sages conseils aux trois candidats à la prestation de serment pour leurs nouvelles fonctions. «Le Gabac a pour missions, entre autres: la lutte contre le blanchiment d'argent et des produits du crime; la mise en place harmonieuse et concertée des mesures appropriées à cette lutte dans la Cemac; l'évaluation de l'action et de l'efficacité des mesures adoptées; l'assistance des Etats membres dans leur politique anti blanchiment». Il a, en outre, indiqué que la mise en œuvre de la recommandation 26 du Gafi (Autorités opérationnelles) est le fondement de la création des Anif au sein des pays membres de la Cemac.

Chacun à son tour, le bâtonnier Emmanuel Oko, le secrétaire permanent du Gabac et le premier président de la cour d'appel ont demandé aux candidats à la prestation de serment, d'avoir le cœur à l'ouvrage, pour la crédibilité de la structure, le respect du code déontologique, de s'armer, moralement et psychologiquement, pour parer à la corruption. Ils leur ont demandé de prendre les choses à bras le corps, pour présenter une image digne de leur structure, et partant, du pays.

Signalons que Christophe Opera-Kanga est colonel de police, Xavier-Victor Ossouala, inspecteur de douanes, et Franck-Régis Tounda-Ouamba, magistrat. Ils devront, désormais, traquer l'argent de la criminalité, pour mettre notre pays à l'abri du terrorisme.

Pascal-Azad DOKO

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Olaverri a béni la nouvelle église Sainte Face de Jésus

Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, a procédé dimanche 19 avril 2015, à la consécration de l'église Sainte Face de Jésus, située au quartier Faubourg dans l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, au cours d'une messe solennelle, concélébrée par une bonne partie du clergé ponténégrin. Dans l'assistance, il y avait des autorités locales, notamment Fidèle Dimou, préfet du Kouilou, Delphin Loembé, député R.d.p.s élu à Mongo-Poukou, Pierre Albert Victor Bayonne et Michel Nzaou Moutou, respectivement administrateurs-maires de l'arrondissement 1 Lumumba et l'arrondissement 6 Ngoyo, etc.

L'église Sainte Face de Jésus est un majestueux et confortable bâtiment qui offre désormais sa splendeur architecturale aux quelque deux mille fidèles que compte la paroisse, et qui se sont mobilisés en grand nombre, à l'occasion de la bénédiction de leur église. C'est en 2000 que la chapelle Sainte Face de Jésus, fondée en 1997 et dépendant de la paroisse Christ-Roi, fut érigée en paroisse. Sainte Face de Jésus, donc le fruit du travail de la communauté chrétienne de Pointe-Noire en général et des enfants de Dieu du quartier Faubourg en particulier. A travers des dons et autres actes de bienfaisance, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, pour écrire l'histoire de cette paroisse. Quoi de plus intéressant pour témoigner de son dévouement pour Dieu le Père!

Les serviteurs sont loin d'oublier ce dévouement. «Je rends hommage à tous ceux qui ont contribué à l'édification de cette œuvre. Vous avez rendu à Dieu ce qu'il vous a donné», s'est félicité l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général de Pointe-Noire et curé de la paroisse Christ-Roi. «Vous avez couvert cette église d'une beauté extraordinaire. C'est le signe de votre amour pour Dieu et les autres», a déclaré pour sa part l'évêque de Pointe-Noire dans son sermon. Or, ce n'est pas tout de bâtir une église confortable. La meilleure manière de renvoyer l'ascenseur à la Providence, c'est de marcher selon ses préceptes. Et c'est le souci permanent de l'ordinaire du lieu qui, ce jour-là, a lu l'Evangile de Saint-Luc, au chapitre 24, des



Mgr Olaverri (au milieu) pendant la célébration eucharistique.



Les chrétiens participant à la messe dans l'église bénie.

versets 25 à 48. Il y est écrit: «Alors, Jésus leur dit: O hommes sans intelligence et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes! Ne fallait-il pas que le Christ souffre ces choses et qu'il entre dans son église? (...) Mais il leur dit: Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi pareilles pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs?». Dans son homélie, le prélat a alors appelé la communauté à une sorte d'introspection. «L'échec fait partie de nos vies. Jésus a subi plusieurs échecs. En ce qui nous concerne, nous

voulons toujours accuser les autres. Alors que ce sont nos propres péchés qui nous coïncent. Chacun de nous doit porter la croix, car le port de la croix est personnel. C'est pourquoi je dis: viens à la source de la réconciliation. Le Seigneur ne t'attend pas pour te juger, mais pour te pardonner», a-t-il dit en substance.

John NDIRINGA-NGOMA

11^{ème} édition du Forum national de la jeunesse chrétienne catholique

Les préparatifs vont bon train

Prévu du 14 au 17 mai 2015 à la cité Don Bosco de Massengo à Brazzaville, sous le thème: «Jeunes du Congo, consolidons la famille», ce forum qui se tiendra pour la onzième fois est un grand défi pour les responsables de la commission épiscopale de l'enfance et de la jeunesse. Il réunira près de 200 participants en provenance de tous les diocèses du Congo, les représentants des mouvements nationaux de la jeunesse et quelques invités de marque.

Durant quatre jours les participants pencheront sur la problématique de la famille. Les personnes ressources en la matière faciliteront la compréhension et la méditation des jeunes sur ce sujet majeur, mis en relief par l'Église universelle et locale. Il s'agira pour les jeunes de bien cerner l'existence de la famille afin de mieux la défendre. Le programme prévoit d'autres centres d'intérêts touchant les sujets sensibles sur l'émancipation des jeunes. Il revient aux participants de faire preuve d'une grande attention durant les travaux pour sortir de là avec des enseignements riches pour renforcer les capacités d'intervention des uns et des autres.

En effet, le forum est une tradition dans la pastorale juvénile qui organise tous les deux ans un tel rassemblement pour informer et former les représentants des jeunes sur les questions capitales de la société et de l'Église, afin de leur donner les capacités requises pour contribuer véritablement à l'épanouissement des jeunes et à l'éclosion d'une société meilleure.

Nathan DANDOU

Cette semaine au Vatican

Le dialogue en Eglise, œuvre de l'Esprit

Tout au long de la semaine passée, le Pape François a reçu des conférences épiscopales, notamment africaines, venues en visite ad limina. Les évêques du Congo, du Mali et du Mozambique se sont ainsi succédés au Vatican. Mais, le Pape a poursuivi aussi son programme hebdomadaire: audience générale le mercredi (thème de sa catéchèse: la famille), audiences à des individualités et, bien entendu, chaque jour, la messe matinale dans la chapelle de la Maison Sainte-Marthe où il réside. Au cours de l'une d'elle, celle de vendredi, le Souverain Pontife a rappelé que «l'Esprit Saint crée du mouvement dans l'Eglise». Cela peut ressembler à de la confusion, mais en fait, lorsque cela est «accueilli dans la prière et dans un esprit de dialogue, génère toujours de l'unité entre les chrétiens».



Les évêques du Congo autour du Pape François.

«C'est le Dieu inconnu qui remue les eaux de l'Église et chaque fois que les chrétiens, depuis les Apôtres, se sont confrontés avec franchise et dans le dialogue, et non en fomentant des trahisons et des scissions internes, ont toujours compris la chose juste à faire, grâce à l'inspiration de l'Esprit Saint», a dit le Pape. Pour en revenir à la visite ad limina des évêques de nos neuf diocèses du Congo, le Pape François les a reçus en audience lundi 4 mai à 11h30. Son discours, pour l'occasion, et que notre journal a reproduit et commenté, a porté sur les points de dynamisme de notre Eglise: débordement des vocations; affluences et participation aux célébrations notamment; travail louable et apprécié dans les domaines sociaux. Mais, le Pape a aussi appelé à une évangélisation en profondeur dans le discernement; à un meilleur encadrement des laïcs qui ont «besoin d'être accompagnés et d'être formés au témoignage de l'Evangile dans les domaines socio-politiques, qui constituent leur champ spécifique d'apostolat»; à une pastorale familiale qui «fait partie intégrante de cet accompagnement».

Le Pape François a aussi insisté sur une meilleure formation des futurs prêtres: «Les conditions de vie de vos prêtres, leur sanctification et leur formation continue ne doivent pas cesser d'être au cœur de vos préoccupations et de votre sollicitude (...). Mais l'immense besoin pastoral de l'Eglise locale exige un discernement rigoureux, afin que le peuple de Dieu puisse compter sur des pasteurs zélés, qui édifient par leur témoignage de vie, notamment en ce qui concerne le célibat et l'esprit de pauvreté évangélique», a exhorté le Pape.

Dans le courant de la semaine aussi, le Pape a rencontré, au Vatican, une délégation de protestants luthériens. Fait unique, cette délégation était conduite par une femme-archevêque, la Pasteure Antie Jackelén, archevêque luthérienne d'Upsala, en Suède. Le Pape a souhaité que catholiques et luthériens, en phase sur beaucoup d'aspects théologiques, ne soient pas adversaires sur le terrain pastoral. Ils ne doivent «pas être perçus comme des adversaires ou des concurrents, mais reconnus pour ce qu'ils sont, des frères et des sœurs dans la foi. Catholiques et luthériens doivent rechercher et encourager l'unité dans les diocèses, les paroisses, les communautés du monde entier», a recommandé le Pape.

Un peu plus tard dans la semaine, jeudi, le Pape François a aussi rencontré un autre groupe de pasteurs évangéliques italiens venus de Caserte, près de Naples. Il y a près d'un an, le Pape leur avait rendu une courte visite qu'ils ont voulu restituer. Ils étaient accompagnés par le Pasteur Giovanni Traettino, ami personnel du Saint-Père qu'il a connu en Argentine.

Enfin, le Pape a rencontré, vendredi, sept mille membres de la Fédération italienne de tennis, alors que la veille, il avait déjà reçu les dirigeants et joueurs de la grande équipe de football de La Lazio-Rome. «L'Eglise s'intéresse au sport, parce qu'elle est attentive à l'homme dans son entier, et qu'il revêt une grande importance dans la formation, les relations interpersonnelles, la spiritualité. Les sportifs ont pour mission d'être de bons modèles pour les autres», a dit le Pape à cette occasion.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

ISP Imprimerie Saint-Paul S.A.
S.A. au capital de 24.250.000 F CFA - R.C.M. N° 07-81-427 - N°J.M.0007110000676163
Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur - B.P. 238 - Tél. : (00 242) 96 672 45 27
E-mail: ispbrazzaville2006@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

Elle est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville

Nos services :

- Impression de toutes cartes confondues,
- Impression des calendriers,
- Conception des logos,
- Impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités, ...
- Reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements : Appelez au 06 672 45 27

Direction commerciale : 05 590 39 11 / 06 666 43 09
01 087 15 33 / 06 671 85 67

80 Ans
D'EXPERIENCE, DE SAVOIR-FAIRE A VOUS PLAIRE

CAPPED
Cause de Participation à la Promotion des Entreprises à leur Développement
De l'Institut de la Jeunesse Évangélique du Congo

La Finance solidaire
Etablissement de microfinance de 1ère catégorie

La Finance solidaire

Notre métier

- La gestion de l'épargne
- L'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les transferts de fonds nationaux et internationaux (Western Union et Money Trans)

Appui financier aux initiatives économiques par

Contacts

Siège social Brazzaville :

- Villa 438, quartier Milice Makotondé - BP : 13780
Tél. : 06 621 85 42 / 04 457 69 88 ; Email : cappedbz@yahoo.fr ; site web : www.capped-cg.org

Pointe-Noire :

- Agence Tit-Iti : 380, avenue de l'Indépendance ; Tél. : 06 656 96 95 / 04 430 95 29 ; Email : capped_pn@yahoo.fr
- Agence Jean Nkoro du grand marché : 09, rue Raymond Paillet ; Tél. : 06 650 70 78 / 04 487 73 39 ; Email : capped_grandmarche@yahoo.fr

Douala :

- 1^{er} étage, grand marché, Tél. : 06 658 58 53 / 04 488 94 69 ; cappeddl@yahoo.fr

Libreville :

- 28, rue Modumbo, quartier Polo-Polo ; Tél. : 06 632 92 17 ; Email : cappedlc@yahoo.fr

Partenaires

WESTERN UNION | Moneytrans

Visite ad limina apostolorum des évêques du Congo à Rome

Le Pape François heureux des réflexions des évêques congolais sur la mission des laïcs

En visite ad limina à Rome, du 28 avril au 4 mai 2015, où les évêques du Congo ont été reçus en audience, lundi 4 mai 2015, par le Pape François qui, dans le message qu'il leur a adressé, a indiqué qu'il est heureux que, ces dernières années, les réflexions de leur conférence se soient portées sur la mission des laïcs dans l'Église et dans la société. Et qui dit laïc dit aussi famille avec l'apostolat qui s'en suit. Le Saint-Père a aussi parlé des prêtres comme premiers collaborateurs des évêques dans cet apostolat des laïcs. Il a abordé d'autres aspects tels que l'année de la vie consacrée, les difficultés rencontrées par certains diocèses en raison de l'insuffisance des ressources matérielles et financières locales disponibles, le défi de l'évangélisation en profondeur. Voici l'intégrité du message du Saint-Père aux évêques du Congo.

Chers frères dans l'épiscopat,

C'est pour moi une grande joie de vous accueillir, à l'occasion de votre visite ad limina apostolorum, qui vous permet de resserrer vos liens avec le Siège apostolique et avec les évêques du monde entier, renforçant ainsi la collégialité. Ma joie est d'autant plus grande qu'à travers vous, j'entrevois des communautés chrétiennes jeunes et dynamiques, qui cherchent à s'enraciner dans l'amour du Seigneur. En vous recevant, j'ai une pensée spéciale pour elles ainsi que pour les prêtres, les religieux, les religieuses, les catéchistes et tous les autres agents pastoraux qui œuvrent pour la progression du règne de Dieu au Congo. C'est aussi pour vous conforter dans votre charge à leur service, en vous ressourçant, que vous effectuez le pèlerinage sur le tombeau des Apôtres Pierre et Paul, qui ont témoigné de la foi au Christ jusqu'au sacrifice suprême du martyr. Je suis sensible au témoignage d'attachement au successeur de Pierre, exprimé en votre nom, par Son Excellence Monseigneur Daniel Mizongo, président de votre conférence. En l'en remerciant vivement ainsi que chacun d'entre vous, je voudrais vous manifester mes encouragements dans votre travail apostolique.

La récente création de trois nouveaux diocèses témoigne de la vitalité de l'Église catholique dans votre pays, ainsi que du zèle dont ses pasteurs font preuve dans l'œuvre de l'évangélisation. C'est là un motif de grande satisfaction, qui engage en même temps à un effort accru pour répondre toujours mieux aux besoins du peuple de Dieu et aux attentes des nombreuses personnes auxquelles l'Évangile de Jésus Christ n'a pas encore été annoncé.

Il est heureux que, ces dernières années, les réflexions de votre conférence se soient portées sur la mission des laïcs dans l'Église et dans la société. Je voudrais saluer, ici, leur remarquable contribution à l'œuvre de l'évangélisation. Il importe que votre pastorale aide leurs mouvements de spiritualité et d'apostolat à redécouvrir et à affermir leur vocation, en vue du «témoignage crédible des laïcs rendu à la vérité salvifique de l'Évangile, à son pouvoir de purifier et de transformer le cœur humain et à sa fécondité pour édifier la famille humaine dans l'unité, la justice et la paix». (Discours lors de la rencontre avec les responsables de l'apostolat des laïcs, en Corée, 16 août 2014).

Les laïcs ont, en effet, besoin d'être accompagnés et d'être formés au témoignage de l'Évangile dans les domaines socio-politiques, qui constituent leur champ spécifique

d'apostolat (cf. *Apostolicam actuositatem*, nn. 4; 7). La pastorale de la famille fait partie intégrante de cet accompagnement. Les réticences des fidèles face au mariage chrétien révèlent la nécessité d'une évangélisation en profondeur, qui implique non seulement l'inculturation de la foi mais aussi l'évangélisation des traditions et de la culture locale (cf. *Africae munus*, nn. 36-38). A ce propos, je tiens à vous remercier pour la contribution de vos diocèses au synode des évêques sur la famille. Vous ne manquerez pas d'en tirer profit, pour mieux adapter votre pastorale familiale aux réalités locales.

Chers frères dans l'épiscopat,

Dans ces domaines et dans beaucoup d'autres, les prêtres sont vos premiers collaborateurs. Par conséquent, leurs conditions de vie et leur sanctification ne doivent pas cesser d'être au cœur de vos préoccupations et de votre sollicitude (cf. *Presbyterorum Ordinis*, n.7). En particulier, la formation continue leur est indispensable, afin qu'ils puissent servir toujours mieux le peuple de Dieu et l'accompagner spirituellement comme il convient, notamment à travers des célébrations liturgiques dignes et des homélies qui nourrissent la foi des fidèles. A ce sujet, je vous invite à continuer de veiller aux conditions d'envoi aux études des prêtres de vos diocèses et de les soutenir durant leur séjour à l'extérieur, pour favoriser leur retour en temps utile, en sorte que le bien de l'Église soit toujours sauvegardé.

Je rends grâce à Dieu pour les nombreuses vocations sacerdotales et religieuses qui fleurissent dans vos diocèses. Elles témoignent aussi de votre zèle apostolique, béni par le Seigneur, car en définitive, c'est Lui le Maître de la moisson qui appelle et envoie des ouvriers dans sa moisson (cf. Mt 9, 38). Cela n'en crée que davantage d'obligations pour vous les pasteurs auxquels ces vocations sont confiées, afin que, dans une écoute personnalisée, vous accompagniez ceux qui se sentent appelés à servir le Seigneur dans sa vigne, selon des charismes variés.

L'immense besoin pastoral de l'Église locale exige lui-même un discernement rigoureux, afin que le peuple de Dieu puisse compter sur des pasteurs zélés, qui édifient par leur témoignage de vie, notamment en ce qui concerne le célibat et l'esprit de pauvreté évangélique. En outre, il ne faut rien négliger pour que tous, prêtres, catéchistes, familles, jeunes, groupes de prières et d'autres encore, prennent toujours mieux conscience de l'importance de leur contribution dans



Le Pape François (au milieu) et les évêques de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), rejoints par NNSS Bernard Nsayi (évêque émérite de N'kayi) et Hervé Itoua, (évêque émérite de Ouesso). L'abbé Brice Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (premier à g.).

l'accompagnement et la formation des candidats au sacerdoce et en assumant chacun sa part. En cette année de la vie consacrée, je voudrais saluer à titre particulier l'engagement des religieux et des religieuses au service des populations au Congo, auxquelles ils apportent avec générosité et dévouement l'assistance aussi bien spirituelle que matérielle, en témoignant du Christ chaste, pauvre et obéissant. Si une harmonieuse collaboration entre vous, évêques, et les consacrés, nécessaire à tous les niveaux, favorise l'annonce de l'Évangile, votre affectueuse proximité ne peut que leur donner assurance et leur permettre de contribuer toujours plus à la croissance de l'Église locale, dans la diversité de leurs charismes.

Chers frères dans l'épiscopat,

Certains diocèses éprouvent de grandes difficultés, en raison de l'insuffisance des ressources matérielles et financières locales disponibles. Je mesure l'ampleur des soucis et des préoccupations liées à une telle situation dans le cœur d'un pasteur. Voilà pourquoi je vous encourage à engager résolument vos diocèses sur la voie de l'autonomie, de la prise en charge progressive et de la solidarité entre Églises particulières dans votre pays, selon la belle tradition remontant aux premières communautés chrétiennes (cf. Rm 15, 25-28).

A ce sujet, vous continuerez de veiller à ce que les aides économiques accordées à vos Églises particulières pour les soutenir dans leur mission spécifique, ne limitent pas votre liberté de pasteurs ni n'entravent la liberté de l'Église, qui devrait toujours avoir les coudées franches pour annoncer l'Évangile avec crédibilité.

En ce qui concerne l'entraide et la solidarité entre Églises particulières, elles doivent se traduire, également, dans la promotion de l'esprit missionnaire, d'abord à l'intérieur de l'Afrique. Je reprends volontiers à votre adresse l'appel solennel de mon prédécesseur, le bienheureux Paul VI, à Kampala: «Vous, Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires!» (Homélie de la célébration eucharistique en conclusion du symposium des évêques d'Afrique, 31 juillet

1969). La communion ecclésiale doit se manifester aussi concrètement dans l'exercice de la dimension prophétique de votre charge pastorale. Il est, en effet, important que vous puissiez, d'une seule voix, dire des paroles fortes inspirées par l'Évangile, pour orienter et éclairer vos compatriotes sur tout aspect de la vie commune, dans les moments difficiles pour la Nation ou lorsque les circonstances l'exigent. En ce sens, vos efforts en vue d'une concertation toujours plus grande sont à poursuivre, parce que l'unité dans la diversité est à la fois l'une des notes caractéristiques et l'une des exigences de l'Église, en tant que corps du Christ. Non seulement cette cohésion vous permettra

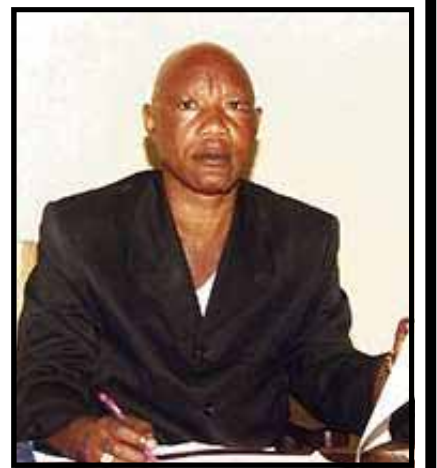
toujours de défendre le bien commun ainsi que le bien de l'Église devant toute instance, mais elle favorisera aussi vos efforts pour affronter ensemble les nombreux défis pastoraux, dont la prolifération des sectes n'est pas le moindre. L'évangélisation en profondeur constitue un autre grand défi. Or, elle suppose nécessairement une attention particulière aux conditions concrètes de vie des populations, c'est-à-dire en définitive à la promotion de la personne humaine. Sur ce plan aussi, l'engagement de l'Église catholique au Congo est important: que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'assistance aux diverses catégories de personnes dans le besoin dont des réfugiés des pays voisins, vos

communautés diocésaines apportent une contribution considérable. Avec la générosité et le dévouement du bon samaritain, elles se dépensent sans compter au service de leurs frères et sœurs. Comme pasteurs, vous continuerez de veiller à ce que la pastorale sociale se réalise toujours davantage dans l'esprit de l'Évangile et se perçoive toujours mieux comme une œuvre d'évangélisation et non comme l'action d'une Organisation non-gouvernementale.

A ce sujet, dans certains secteurs de la société, les blessures provoquées par la grave crise qui a affecté le Congo à la fin des années 1990 ont laissé de profondes cicatrices qui, parfois, ne sont pas encore complètement refermées. Dans ce domaine en particulier, l'Église, forte de l'Évangile de Jésus, a reçu la mission de réconcilier les cœurs, de rapprocher les communautés divisées et de construire une nouvelle fraternité ancrée sur le pardon et la solidarité. Vous pasteurs, continuez d'être des modèles et des prophètes en ce sens! Récemment, dans le Diocèse de Dolisie, à Louvakou, a été inauguré le Sanctuaire dédié à la Divine Miséricorde, qui devient un lieu de pèlerinage, de retraites et de rencontres spirituelles. Je m'en réjouis et je souhaite que ce sanctuaire devienne vraiment un lieu où le peuple de Dieu vienne raffermir sa foi, notamment à l'occasion du prochain jubilé extraordinaire de la Miséricorde et des autres initiatives pastorales que vous prendrez. Pour finir, en vous renouvelant ma fraternelle et priante affection, je réitère mes encouragements aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux laïcs consacrés, aux catéchistes et à tous les fidèles de l'Église qui pèreront en cette belle et chère terre du Congo. Invoquant sur vous et sur votre pays la Divine Miséricorde, de grand cœur je vous accorde, ainsi qu'à chacune de vos communautés diocésaines, la bénédiction apostolique.

REMERCIEMENTS

Monsieur BALLOU Dominique et Famille remercient tous ceux qui les ont assistés, de près ou de loin, amis et connaissances, en particulier: MM. Jean Raymond Dirat, Hyacinthe Defoundoux Fila, Jean Baptiste Malonga, Roger Okola; M. et Mme Alfred Lelo, lors du décès de leur frère, M. LOEMBA Bernard, agent retraité de la direction générale du budget, décédé, le 13 avril et inhumé, le 24 avril 2015. Que tous trouvent, ici, l'expression renouvelée de notre profonde gratitude! Bernard LOEMBA, que ton âme repose en paix. Nous ne t'oublierons jamais.



C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1^{er} étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

DMC IRON CONGO SA
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social- 278, avenue Ngueli-Ngueli
Pointe-Noire/République du Congo

DEMISSION ET REMPLACEMENT DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL

Aux termes du procès-verbal constatant les décisions de l'Actionnaire Unique, en date du 08 mars 2015, de la société DMC IRON CONGO SA, société immatriculée au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/08 B 433, l'Actionnaire unique a pris acte de la démission de Monsieur Peter Ernst VENTER de ses fonctions d'Administrateur Général.

TER, l'Actionnaire unique nomme Monsieur Antonie Willem DIEDERICKS, comme Administrateur Général. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 604 du 04 mai 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 04 mai 2015.

Pour avis.



PROMO NDAKO NA YO

Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA, des smartphones
et **une superbe villa.**

Envoie gratuitement
NDAKO au 139

A young man and woman are smiling and taking a selfie with a smartphone. They are standing in front of a modern, single-story villa with a dark roof and brick walls. The woman has long dark hair and is wearing a dark top. The man is wearing a light blue button-down shirt. The background shows a well-maintained lawn and some landscaping.

Stevan Ojibuy

Image non contractuelle

Société nationale d'électricité

Le personnel s'engage à changer les méthodes de travail

Pour la première fois depuis sa nomination à la tête de cette entreprise, Louis Kanoha Elenga, directeur général de la S.n.e, a rencontré, vendredi 24 avril 2015, les agents et cadres de cette structure, dans le but d'améliorer les prestations de service, aux fins de satisfaire les attentes des abonnés qui ne cessent de se plaindre. A cet effet, une vidéo a été projetée, mettant en exergue les réactions des abonnés de la S.n.e, à Brazzaville. Les interventions des populations interrogées ont mis à nu les comportements cachés, mais réels, des agents de la S.n.e.

Après avoir visualisé ces images, le personnel de la S.n.e a pris en compte toutes les critiques qui lui ont été faites. En s'engageant à changer de comportement et de méthodes de travail et en apportant l'excellence dans leur travail. Gilbert Owoko Atiki, représentant du personnel au conseil d'administration, a souligné qu'«en projetant la vidéo, nous nous sommes mirés; notre entreprise, c'est la S.n.e et nous devons apporter l'excel-

lence, pour que le client soit content de nos services. J'ai été content de comprendre que les choses ont changé, nous avons donné des signaux forts au directoire pour qu'il y ait sanction.» Aussi a-t-il ainsi attiré l'attention des agents: «Notre force de défense, c'est de bien travailler, en étant exigeants. Chaque agent aura la convention collective qu'il lira; on ne doit pas tirer la S.n.e vers le bas. En dehors des partenaires sociaux, nous sommes, d'abord, agents de la S.n.e, on



Louis Kanoha Elenga.

vient à l'entreprise, pour donner le meilleur de soi-même, nous pensons que nous devons travailler la main dans la main, pour la bonne marche de l'entreprise.» Louis Kanoha Elenga, quant à lui, ne doute pas de la volonté des travailleurs à anoblir l'image de la S.n.e, mais il de-

mande aux agents de faire en sorte que leurs prestations changent, de telle sorte que le client soit au-devant de leur mission. Au service de l'État et de la population, le directeur général a proposé que la société procède par des sanctions: gratifier les uns et réprimander les autres. «Les comportements, nous les connaissons. Mais, nous ne sommes pas tous pareils. Nous ferons des efforts, pour conseiller nos agents qui vont sur le terrain. Nous le promettons», a-t-il conclu. Signalons que la S.n.e dispose des textes que le conseil d'administration a adoptés, à savoir: le nouvel organigramme; la charte de l'entreprise, l'engagement de l'administration et des partenaires sociaux et le règlement intérieur de l'entreprise.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Fondation Avsi

Réunir les personnes handicapées dans des groupements

Dans le cadre du projet «Amélioration de la situation socio-économique des personnes vivant avec handicap à Pointe-Noire», la Fondation Avsi, que représente Catérina Cipriani, en partenariat avec l'Union européenne, a organisé, du 21 au 28 avril 2015, des séances de validation des assemblées générales constitutives et des premières réunions des comités de gestion des groupements pré-coopératifs membres de la Fondation.



Photo famille d'un groupement des handicapés.

La délégation de la direction départementale de l'agriculture et de l'élevage, conduite par Jean Vouakagata et Mathurin Dzoulou, respectivement chef du secteur agricole de Tié-tié et chef de service action coopérative, a validé, durant ces huit jours, seize comités de gestion. A cette occasion, plus de cent soixante-trois personnes vivant avec handicap ont été placées dans différents groupements suivant la formation reçue, lors du séminaire de renforcement des capacités dans les métiers comme: le macramé, la fabrication des espadrilles, la coiffure, la bureautique, la menuiserie, la photographie, le marketing, la soudure, la maintenance informatique, le garnissage meubles et l'élevage. La Fondation Avsi réunit les personnes vivant avec handicap dans des groupements et vise à les sortir de la situation de précarité dans laquelle elles vivent au quotidien, afin qu'elles deviennent autonomes. Pour rappel, dans le cadre de ce projet, la Fondation a, déjà, réparé dix tricycles, offert huit chaises roulantes, distribué vingt cannes anglaises reçues de la direction départementale et alphabétisé soixante apprenants. Vingt-sept apprenants en fin de formation ont été évalués par l'A.n.a (Agence nationale de l'artisanat) et la formation se poursuit; 181 personnes ont été formées à la création et à la gestion des coopératives et, 100 à l'entreprenariat.

Equateur Denis NGUIMBI

Coopération Congo-Forest Stewardship Council

Renforcer la collaboration dans la promotion de la gestion durable des forêts

La République du Congo et le Fsc (Forest Stewardship Council) international ont signé, vendredi 24 avril 2015, un accord de coopération visant, principalement, la certification des forêts congolaises, dans le cadre de la promotion de la politique de la conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers. C'est Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, et Kim Carstensen, directeur général, qui ont paraphé le document, respectivement pour le compte de la République du Congo et le Fsc international.

La cérémonie de signature a eu lieu à Brazzaville, en présence de Mme Rosalie Matondo, conseillère du président de la République et chef du département économie durable, environnement et qualité de la vie; des représentants de certains organismes internationaux s'occupant de la protection de la nature et des responsables de l'économie forestière.

La signature de cet accord, d'une durée de cinq ans renouvelable, est une série de réponses, pour apaiser l'inquiétude suscitée par le déboisement en zone tropicale, en grande partie, et des pays principaux consommateurs des bois tropicaux. D'où des programmes d'aménagement durable des forêts élaborés et mis en œuvre. Des actions visant à mettre en place une base pour la certification des bois, devenues une réalité du marché, sont mises, également, en œuvre. Par ailleurs, dans la perspective d'une évaluation homogène de la gestion des forêts, dans le monde, des systèmes basés sur les principes, critères et indicateurs ont été élaborés par les organismes internationaux, gouvernementaux et des Ongs - c'est le cas des standards Fsc -. En vue de disposer d'un cadre de référence pour développer cette coopération dans le domaine de la gestion durable des forêts, en général, et de la certification forestière, selon le standard Fsc, en particulier, un accord de coopération a été signé entre le Congo et cette organisation internationale. Celui-ci porte

sur plusieurs domaines spécifiques, entre autres: la promotion du bois et des produits dérivés certifiés Fsc sur le marché international; l'information des parties prenantes sur les marchés international, régional et sous-régional des bois et la certification forestière, notamment selon le standard Fsc et la mobilisation des financements auprès des différents bailleurs de Fonds, pour la mise œuvre des projets communs.

Rappelons que depuis 2001, le Congo met en œuvre un programme d'aménagement durable des concessions forestières. A ce jour, trente-deux concessions forestières, couvrant 10.585.735 hectares, sont sous aménagement, soit 85 % de la superficie totale attribuée à l'exploitation, dont 4.057.985 hectares disposant des plans d'aménagement, soit 40 % des permis forestiers concédés. Kim Carstensen a affirmé, à cette occasion: «Pour nous, dans le Fsc international, l'aménagement responsable et durable des forêts du Bassin du Congo est un but très important, pour des raisons économiques, parce que les forêts du Bassin du Congo doivent et peuvent être la base pour le développement durable du pays. C'est aussi un but important pour des raisons environnementales, parce que les forêts, ici, sont des habitats de très importantes populations des espèces de faune et de flore qu'il faut protéger. La signature de cet accord est un premier pas, pour nous, d'être en mesure de développer une collaboration plus étroite avec le



Henri Djombo et Kim Carstensen présentant les parafeurs, après la signature.

gouvernement, avec les concessionnaires, avec les bailleurs de fonds et avec les autres collaborateurs, dans le monde, comme les organismes et les Ongs, afin de pouvoir travailler, ensemble, pour un but commun: la gestion durable des forêts.» De son côté, Henri Djombo a déclaré: «Dans le projet de la nouvelle loi forestière, déjà va-

lidé, au niveau national, la certification forestière fait l'objet d'une exigence légale, traduisant ainsi notre ambition de maintenir le leadership du Congo en matière de gestion durable des forêts. C'est, ensemble, avec le Fsc que nous allons relever le défi de la certification forestière.»

Philippe BANZ

Projet d'appui à la diversification de l'économie

Le F.a.c.p et les Mucodec liés pour des crédits aux T.p.e et P.m.e

Au cours d'un atelier organisé le 28 avril 2015, au siège de la Fédération des Mucodec (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit), à Brazzaville, le P.a.d.e (Projet d'appui à la diversification de l'économie), par le biais du F.a.c.p (Fonds d'appui à coûts partagés), a sensibilisé des agents de ladite Fédération aux crédits qui seront accordés aux T.p.e (Très petites entreprises) et P.m.e (Petites et moyennes entreprises), grâce à un partenariat liant les Mucodec et le P.a.d.e. Dans l'objectif de faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises du secteur privé. Selon le directeur des opérations

du F.a.c.p, Sékou Camara, ce partenariat conclu avec les Mucodec vise à accroître «les financements disponibles aux structures que nous appuyons en termes de ressources, puisque, nous finançons, essentiellement, les besoins de formation.» Il a précisé, en outre, que «grâce à ce type de partenariat, on peut financer, mettre à la disposition des structures, que nous accompagnons, des ressources, pour d'autres besoins de trésorerie et d'équipement». Notons que le Projet d'appui à la diversification de l'économie a pour objectif de renforcer le secteur privé hors pétrole et, le F.a.c.p est son unité opérationnelle. Ayant



Sékou Camara (à g.) pendant l'atelier.

pour mission essentielle d'apporter une assistance technique aux petites et moyennes entreprises, le F.a.c.p s'allie aux autres institutions financières, pour promouvoir le secteur privé et mieux accompagner, financièrement, ces entreprises spécialisées, dans les activités économiques hors pétrole, à savoir: l'artisanat, le bois, l'agriculture, les mines, l'agroalimentaire, etc. «Le F.a.c.p prendra en charge 80%, sous forme de don non remboursable, du coût des projets d'encadrement qui lui seront soumis. Et, le bénéficiaire ou toute autre structure peut intervenir à la place du bénéficiaire pour les 20%. Mais, nous pouvons intervenir pour diverses prestations complémentaires au profit d'un même bénéficiaire», a expliqué Sékou Camara, avant d'évoquer les critè-

res d'éligibilité, en ces termes: «Seules les entreprises de droit congolais pourront bénéficier de l'aide.» Avant de s'allier aux Mucodec, le F.a.c.p a conclu des partenariats avec la L.c.b (La congolaise de banque) et la B.c.i (Banque commerciale internationale). «Nous avons, progressivement, noué les partenariats avec ces structures qui ont répondu, favorablement, à nos attentes. Mais, nous restons ouverts à ce niveau, puisque nous avons cette approche d'avoir le maximum de partenaires possibles, pour pouvoir, à la fin, rendre disponibles les assistances», a conclu le directeur des opérations du F.a.c.p.

Espérance NDANGABALI, Stagiaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie), Centre-ville,
Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél.: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «GLOBAL CHANGE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 30 mars 2015, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 30 mars 2015, sous folio 057/5 N°657, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La société a pour dénomination: «GLOBAL CHANGE»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 09 de la rue Kasai, au quartier Poto-Poto;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Le change de devise;
 - L'achat et la vente de devises;
 - Le commerce général: import-export.
- La société peut, en outre, accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres socié-

tés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Madame Bachiratou Bolalhé MOCKTAR est nommée aux fonctions de gérante;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 avril 2015, enregistré sous le numéro 15 DA 387;

RCCM: la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/15 B 5820.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie), Centre-ville,
Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél.: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «EDMOND TRAITEUR»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 15 avril 2015, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 16 avril 2015, sous folio 068/28 W838, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: la société a pour dénomination: «EDMOND TRAITEUR»;

Forme: Société à Responsabilité limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 22 bis de l'avenue des Trois Martyrs, au quartier Mougali;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- la construction, le bâtiment et travaux publics;
- la restauration;
- l'exploitation d'hôtels;
- le commerce général: import-export.

La société peut, en outre, accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: la durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur GATSONO Issongo est nommé aux fonctions de gérant;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 avril 2015, enregistré sous le numéro 15 DA 431;

RCCM: la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/15 B 5850.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire



Désormais,
nous sommes tous airtel
**04 et 05 unis dans
le réseau N°1
au Congo !**



AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Blanche Patricia DEDE-SOMBO, Notaire à Pointe-Noire, Centre-Ville, 50, avenue Moe Vangoula, Immeuble Café de Paris 1^{er} étage, B.P: 469,
Tél.: 00 (242) 05 031 39 32, 00 (242) 06.885.49.40,
Email: mbissi.notaires@gmail.com.

Le 1^{er} avril 2015, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée:

SOCIETE CONGOLAISE D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DES MINES, dite «SOCOEXAM», au Capital de: 1.000.000 F. CFA, divisé en 200 parts de 5.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 200, entièrement souscrites et libérées de la totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social: Centre-ville, 50, avenue Moé Vangoula, Marché Plateau Pointe-Noire.

Objet:
* L'exploitation artisanale des mines.

Gérant: Monsieur Jean BADINGA.

Durée: 99 ans.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 15 DA 607 du 04 mai 2015.

RCCM N° CG/PNR/15 B 359.

Pour avis,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO,
Le Notaire

Journée mondiale de la santé et la sécurité au travail

Unicongo a mobilisé les entreprises, autour de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail

«*Joignez-vous à la construction d'une culture de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail*». C'était le thème, cette année, de la Journée mondiale de la santé et la sécurité au travail célébrée par l'humanité, tous les ans, le 28 avril dernier. A Pointe-Noire, l'événement a eu lieu à l'Espace du Trentenaire, à l'initiative de l'Union patronale et professionnelle Unicongo, en collaboration avec Total E&P Congo, et le concours des sociétés Ilogs et Chevron.



...au travail a connu un franc succès.

La célébration de la journée mondiale de la santé et de la sécurité a été un réel succès. Ainsi peut-on dire au regard du nombre d'entreprises ayant répondu à l'appel d'Unicongo. Trente-cinq sociétés et une demi-douzaine d'O.n.g.s et associations avaient dressé leurs stands sur l'esplanade de l'Espace du Trentenaire, pour accueillir les visiteurs, venus nombreux. On a enregistré presque deux mil-

les personnes: des adultes, des jeunes, dont des étudiants, qui, tout au long de la journée (de 8h30 à 16h), étaient venus voir et s'informer sur les dispositifs de santé et de sécurité au travail.

En effet, la célébration de cette journée est une action qui s'inscrit dans le cadre des missions d'Unicongo, qui vise à promouvoir la culture de pré-



La célébration de la journée mondiale de la santé et la sécurité...

vention en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel d'entreprise.

Ouverte au large public, cette action a associé les entreprises membres ou non d'Unicongo. «*Le but est, avant tout, informatif et éducatif: montrer au public la politique de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de ses employés; informer sur les moyens mis en œuvre et sur les règles énoncées; sensibiliser sur les dangers à éviter sur un chantier, une plate-forme, etc. Les animateurs H.s.e ont élaboré un projet d'animations pour échanger avec le public, tout au long de la journée*», a expliqué Mme Katia Mbéri Nsana, responsable développement à Unicongo. C'est ainsi que plusieurs visiteurs se sont prêtés aux différents jeux de questions-réponses, pour tester

leurs connaissances en matière de santé et sécurité au travail. Nombreux ont gagné des prix: moustiquaires imprégnées, gadgets, tee-shirts, etc. C'est la 6^{ème} édition qu'Unicongo organise et cette manifestation constitue un important outil de sensibilisation de l'opinion, face aux maladies professionnelles ou encore aux risques d'accidents professionnels. Comme l'indique le thème de cette année, de nombreux étudiants de diverses écoles de formation professionnelle étaient invités à la manifestation. Un étudiant de l'Ucac-lcam (ex-Istac) a apprécié les expositions, en ces termes: «*C'était très utile et surtout très instructif, pour moi. Les démonstrations de mesures de sécurité ont largement complété mes cours de formation d'ingénieur en maintenance industrielle*».

tion sport pour tous (A.s.s.t), Bolloré, Bouygues, Brasco, Bureau Veritas, Perenco, Codisco, Ilogs, I.s.t.c, Lassarat, Mano Wellness Institute, Ofis Computer, Scab, Seas Services, S.g.s et S.n Plasco, Chevron et autres. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Paul TCHOMVO

Unicongo remercie les entreprises qui ont participé à cette journée, notamment l'Associa-

Coopération militaire Congo/ Etats-Unis d'Amérique

Don de matériel militaire au premier bataillon congolais de la Minusca

La coopération bilatérale entre le Congo et les Etats-Unis d'Amérique se consolide davantage, avec le don de matériel militaire fait par le gouvernement américain au gouvernement congolais. Composé de gilets pare-balles, de casques et uniformes militaires, ce don, remis, officiellement, vendredi 24 avril 2015, lors d'une cérémonie audit ministère, à Brazzaville, par Mme Cindy Gregg, cheffe de mission adjointe par intérim à l'ambassade américaine, a été réceptionné par le capitaine de vaisseau René Nganongo, directeur de cabinet du ministre en charge de la défense nationale. En présence du colonel Jean Aimé Ignoumba, directeur des relations internationales et de la coopération militaire, assurant l'intérim du directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, du colonel Lovelace, attaché de défense de l'ambassade des Etats-Unis, etc.



Les officiels devant le don remis.

Le don du gouvernement américain à l'armée congolaise rentre dans le cadre de l'Acota (Programme d'assistance et de formation aux opérations de secours en Afrique). Il est destiné au bataillon des Fac (Forces armées congolaises), qui va, bientôt, être déployé en République Centrafricaine, dans le cadre de la Minusca (Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République Centrafricaine).

Dans son mot de circonstance, Mme Cindy Gregg a loué les efforts du Congo dans la résolution des crises dans la sous-région et l'implication personnelle de son chef d'Etat, Denis Sassou-Nguesso, médiateur international dans la crise centrafricaine. «*Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique offre la formation et le matériel, parce que nous partageons des intérêts communs dans la lutte contre les menaces internationales et nous partageons la valeur de soutenir une armée congolaise professionnelle, sous le contrôle d'un gouvernement civil élu en toute régularité. Etant donné que le gouvernement de la République du Congo continue d'établir sa position de leadership régional, le gouvernement des Etats-Unis va continuer à soutenir cet honorable effort*», a-t-elle déclaré. La diplomate américaine a aussi félicité les F.a.c, pour leur préparation et le professionnalisme dont elles continuent de faire preuve, avant le déploiement en Centrafrique du bataillon formé. Il a souhaité que le matériel reçu soit utilisé à bon escient et aide à améliorer la sécurité à Bangui.

Après avoir rassuré la délégation américaine du très bon usage de ce matériel, que les militaires congolais seront fiers de porter pour accomplir leur mission, le capitaine de vaisseau René Nganongo a souligné que ce don est l'aboutissement d'un travail réalisé en commun. «*Et nos efforts seront toujours conjugués pour que les uns, les autres, dans notre sphère de responsabilité, nous puissions amener à une stabilité régionale et partant, à la sécurité de nos peuples*», a-t-il dit.

Rappelons que le renforcement de la coopération entre le Congo et les Etats-Unis d'Amérique, résultat d'un engagement commun dans la recherche de solutions durables aux différentes crises qui secouent la sous-région d'Afrique centrale, est un gage d'espoir de sécurité régionale nécessaire pour le développement économique et social. C'est dans ce sens que le gouvernement américain s'est engagé aux côtés de son partenaire congolais, dans l'amélioration de la sécurité dans le golfe de Guinée, à travers le Cresmac (Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale), situé à Pointe-Noire.

Alain-Patrick MASSAMBA

TRIBUNE LIBRE

Nouvel appel à projet de la délégation de l'Union européenne au Congo: quel espoir pour les O.s.c congolaises?

La délégation de l'Union européenne au Congo est parmi les rares représentations pays de la Commission européenne a lancé, pratiquement chaque année, des appels à proposition à l'attention des acteurs non-étatiques. Cette pratique qui se fait dans l'esprit des accords de Cotonou, permet ainsi aux Etats membres de l'Union européenne d'apporter un appui significatif, sous forme de subventions, aux initiatives ou projets des acteurs non-étatiques et autorités locales des pays A.c.p. Le principe étant que les actions présentées par ces acteurs soient au bénéfice des populations du pays qui le lance, c'est-à-dire le Congo. Si les autorités locales sont exclusivement congolaises, les acteurs non-étatiques, quant eux, peuvent être des organisations de la société civile congolaise, européenne ou internationale.

Grâce à ces appels à projet, le Congo, qui était parmi les pays les moins nantis en O.n.g.s internationales, voit leur nombre s'accroître, d'année en année et dans tous les domaines. Les plus importantes d'entre elles n'hésitent pas à ouvrir des représentations nationales, alors que d'autres s'installent sur la base des projets de plus ou moins longue durée, avec du personnel expatrié recruté en qualité d'experts pour assurer la bonne exécution desdits projets.

Seulement voilà. Tout le monde pense que les O.s.c congolaises, en grande partie, manquent d'expériences et de capacités nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre, conduire et suivre un projet de grande importance. Elles ne seraient donc pas en mesure de gérer, seules, une subvention de plus de 150 mille euros (environ 100 millions de francs Cfa). Serait-ce pour cette raison que les subventions accordées

dans le cadre de ces appels à projets sont orientées plus vers les Ane (Acteurs non-étatiques) européens que vers les congolais? Sur 23 projets financés par la délégation de l'Union européenne au Congo, ces deux dernières années, 17, soit un peu plus de 80%, sont étrangères, exécutant soit seules, soit en partenariat avec une O.s.c congolaise, les projets financés.

Dans ce dernier cas, les acteurs congolais appréciaient fort bien ce partenariat, en ce sens que, dans un esprit gagnant/gagnant, ils se voyaient renforcés, tant sur le plan professionnel que sur le plan matériel et, pourquoi pas, financier. Or, ce qui se passe c'est que dans la grande majorité de ces partenariats, les O.n.g.s congolaises en sortent perdantes. Nous avons vu circuler, l'année dernière, un message de dénonciation de mauvais comportement dans le partenariat qui liait une O.n.g congolaise, Handicap Afrique, et une autre européenne que

nous ne citerons pas. Le retrait de la partie congolaise pendant la phase d'exécution du projet aurait été une cause d'arrêt de ce projet. Malheureusement, la délégation n'a nullement daigné gérer ce différend qui, en définitif, a davantage affaibli et on peut le dire, ridiculisé l'O.s.c congolaise. Le projet s'étant poursuivi avec d'autres acteurs de la place. Dans ces conditions, quelle valeur comporte l'accord de partenariat exigé aux organisations internationales si elles peuvent limoger, virer ou changer leurs partenaires locaux sans conséquence? En tout cas, pour ce nouvel appel qui risque d'être la dernière de cette génération (sachant que le prochain ne paraîtra peut être pas avant deux ans), les acteurs non étatiques congolais sont inquiets sur la place qui leur sera réservée. Les budgets proposés sont tellement énormes que l'on se demande combien d'O.n.g.s congolaises seules ou entre elles, pourraient être admises à ces financements. Leur seule chance étant d'aller en partenariat avec leurs homologues européennes. Mais, qui dit qu'elles ne serviraient pas de tremplin une fois de plus?

Autre élément qui inquiète, mais cette fois ci les populations bénéficiaires, c'est la certitude que les organisations récipiendaires des subventions sur cette période ne se comportent pas comme la plupart des investisseurs étrangers. Pour eux, 2016, année électorale au Congo, est une année de tous les risques. Il faut y être mais

ne pas agir. Ne risquons-nous pas d'assister à un blocage du financement des projets, parce que le personnel expatrié des organisations internationales penseraient se sentir en insécurité et attendraient la fin des élections pour revenir travailler au Congo?

Par ces temps où les finances de notre pays traversent une phase difficile voire d'austérité, les aides de la Commission européenne sous cette forme contribuent de beaucoup à l'amélioration des conditions de vie des populations. Parmi ces dernières, il faudrait également compter les travailleurs des O.s.c congolaises qui se retrouveraient vite au chômage, si leurs projets ne sont pas pris en compte.

Nous comprenons que les O.n.g.s congolaises sont jeunes et faibles, mais il y a lieu de relever aussi que la concurrence sur ce terrain d'élaboration de note succincte est un peu déloyale, car les O.s.c européennes disposent des moyens en ressources humaines que leurs consœurs congolaises ne peuvent avoir. Leurs documents sont souvent élaborés depuis l'Europe par un personnel affecté exclusivement à cette tâche, alors que les acteurs des O.s.c congolaises sont à la fois au four et au moulin, à la conception et à l'exécution. Disons leur quand même «bonne chance les gars», pour le nouvel appel à projets!

Paul DAH

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
 ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire, B.P: 5399

N°004/2015/MEFPPI/DGID/DEFFD/DDIK/DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouessou, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° DE RÉQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENT	REQUÉRANTS
24.410 du 10/10/2014	Plle(s) 07 à 12 Bloc 18bis Section NI Superficie 3000,00m ²	NDJENO VILLAGE	S-P TCHIAMBA-NZASSI	BAHONDA JEAN GUIDO ET ANNE CATHERINE
23.835 du 18/06/2014	Plle(s) 01 à 08 Bloc 180 Section NI II Superficie 3120,00m ²	TCHIAMBA-NZASSI	S-P TCHIAMBA-NZASSI	VAN HULST Edouard et VAN HULST BARROS F.
22.470 du 24/05/2013	Plle(s) 07 et 09 Bloc 124 Section NI 2 Superficie 1000,00m ²	TCHIAMBA-NZASSI	S-P TCHIAMBA-NZASSI	LOSSELE LUCAS
23.835 du 18/06/2014	Plle(s) 01 à 08 Bloc 100 Section NI II Superficie 3120,00 m ²	TCHIAMBA-NZASSI	S-P TCHIAMBA-NZASSI	VAN HULST Edouard et VAN HULST BARROS F.
22.904 du 18/06/2014	TERRAIN RURAL Superficie 5250,00 m ²	DIOSSO	S-P HINDA	AWA TIMITE
23.663 du 16/04/2014	TERRAIN RURAL Superficie 2000,00m ²	POINTE-INDIENNE	S-P TCHIAMBA-NZASSI	MARINI IRENE EDWIGE MADELEINE MARIE ROSE
23.045 du 29/10/2013	Plle(s) / Bloc 40,41,44,45 Section / Superficie 23100m ²	FIGNOU YANDA	S-P DE LOANGO	Madame MOGNEGNE ALBERTINE
22.946 du 01/10/2014	Plle(s) 02 et 09 Bloc 67 Section ACV1 Superficie 1000,00m ²	MENGO	S-P DE LOANGO	NGOMA GEORGES DIDACE
22.946 du 01/10/2014	Plle(s) 01 à 10 Bloc 69 Section ACV1 Superficie 5000,00m ²	MENGO	S-P DE LOANGO	NGOMA GEORGES DIDACE
23.847 du 23/06/2014	Plle(s) 07, 08, 09,10 Bloc 111 Section CW1 Superficie 2000,00m ²	Village KOUNGOU	S-P DE LOANGO	CONNALY MISSONGO PATRICK ODILON
22.934 du 24/09/2014	TERRAIN RURAL Superficie 6687,50m ²	DIOSSO	S-P HINDA	AWA TIMITE
24.004 du 12/08/2014	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 55.554m ²	LIAMBOU	S-P HINDA	MBOUSSI MOUANDZA FRUCTUEUXs
24.476 du 05/01/2015	Plle(s) 10 bis Bloc 41 Section BF Superficie 150,00m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	Mme LOUFOUA Béatrice, NDONGUI NDOULOU Magalie, LOUFOUA MATONDO Jomial Carmen
24.543 du 21/01/2015	Plle(s) 09 Bloc 85 Section BM Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	PONGUI CHRISTIAN DAKYN
24.542 du 21/01/2015	Plle(s) 08 Bloc 101 Section BNB Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	PONGUI CHRISTIAN DAKYN
23.822 du 13/06/2014	Plle(s) 05 Bloc 81 Section M ² Superficie 918,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	YEDM LUCIE MARITZA SANDRINE BOUBOUTOU
23.833 du 17/06/2014	Plle(s) 12 Bloc 06 Section N Superficie 250,00m ²	MAPKA 120	Circonscription Foncière n°06	BATELAKOUYEKASSANA Philomène
23.802 du 05/06/2014	Plle(s) 09 Bloc 246 Section BM Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	ANTONIO AMELIA Dorine
24.127 du 12/09/2014	Plle(s) 02 Bloc 41 Section G Superficie 926,61m ²	M'PITA Gendarmerie	Circonscription Foncière n°01	SAH JENN AYMAR PIERRE
13.333 du 16/02/2007	Plle(s) 07 Bloc 250 Section BM Superficie 464,74m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	SEKANGUE OBA ILLICH LAVY
15.431 du 06/02/2008	Plle(s) 04 (ex-3) Bloc 144(ex-79) Section BM Superficie 412,46m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	SEKANGUE MOROSSA AURELIEN
24.430 du 20/01/2015	Plle(s) 05 et 06 Bloc BM3 Section BM3 Superficie 1000,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	DITALA ILENDU Anicet
24.504 du 13/01/2015	Plle(s) 13 Bloc 10 Section J Superficie 395,58m ²	KM4	Circonscription Foncière n°01	NIABIA JADE ESTELLE
22.038 du 21/12/2014	Plle(s) 05 et 06 Bloc 13 (ex-322) Section BS Superficie 800,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	DIASSIWA WALEMBO GEDLAIN DIEUVY
24.474 du 05/01/2015	TERRAIN RURAL Superficie 2000,00m ²	Village NFIGNOU	S-P DE LOANGO	ASIA CONGO INDUSTRIE
24.464 du 30/12/2014	Plle(s) 04 Bloc 60 Section CG Superficie 500,00m ²	KOUFOLI	Circonscription Foncière n°05	ELIRA DOKEKIAS ALEXIS
22.633 du 09/07/2013	Plle(s) 555 bis Bloc / Section M ² Superficie 500,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	MOUKOKO Antoinette Raymonde
21.704 du 10/09/2012	Plle(s) 936 bis Bloc / Section M Superficie 450,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	MAFOUMBA Christian G.
21.967 du 27/01/2012	Plle(s) 20 Qter Bloc / Section H Superficie 317,93m ²	CENTRE-VILLE	Circonscription Foncière n°01	ELONGO Jean Didier
21.926 du 14/11/2012	Plle(s) 01 à 10 Bloc 66 Section / Superficie 5000m ²	TCHIAMBA-NZASSI	S-P TCHIAMBA-NZASSI	ONDAYE SYLVIE ISNA
24.527 du 20/01/2015	Plle(s) 09 Bloc 31 Section BX Superficie 500,00m ²	NGOYO CENTRALE	Circonscription Foncière n°06	BAYONNE NKOSSOU IDRINE
23.818 du 12/06/2014	Plle(s) 03 Bloc 86 Section BP Superficie 500,00m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	ELENGA GINA MARTICE

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pointe-Noire, le 31 Janvier 2015

Pour insertion légale
 GANONGO-GUENONI IKIA
 Inspecteur Principal

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
 ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire, B.P: 5399

N°005/2015/MEFPPI/DGID/DEFFD/DDIK/DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouessou, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° DE RÉQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENT	REQUÉRANTS
24.654 du 10/02/2015	Plle(s) 03 et 08 Bloc 43 Section BM Superficie 1000,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	LA S.C.I «FBC-ZA»
24.655 du 10/02/2015	Plle(s) 04 Bloc 34 Section BM Superficie 475,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	LA S.C.I «FBC-ZA»
24.656 du 10/02/2015	Plle(s) 05 et 06 Bloc 72bis Section A Superficie 1000,00m ²	NKOTCHI-FOUTA	S-P DE TCHIAMBA NZASSI	LA S.C.I «FBC-ZA»
24.657 du 10/02/2015	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 111.454,67m ²	NKOTCHI-FOUTA	S-P DE TCHIAMBA NZASSI	LA S.C.I «CITE DE DIEU»
24.658 du 10/02/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 30 Section A Superficie 5.000,00m ²	NKOTCHI-FOUTA	S-P DE TCHIAMBA NZASSI	LA S.C.I «CITE DE DIEU»
24.659 du 10/02/2015	Plle(s) 09 et 10 ex-03 et 04 Bloc 30 ex-08 Section BNB ex-BN Superficie 989,37m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	ANAGONOU ZODJI DOMINIQUE
24.321 du 07/11/2014	Plle(s) 105 Quinter Bloc / Section F Superficie 462,58m ²	CENTRE-VILLE	Circonscription Foncière n°01	LA S.C.I «PRO – IMO»
24.720 du 20/02/2015	Plle(s) 34 et 34bis Bloc / Section H Superficie 1000,80m ²	CENTRE-VILLE	Circonscription Foncière n°01	LA S.C.I «LES UNYSSES – M»
23.808 du 06/01/2014	Plle(s) 16 Bloc 03 Section BC Superficie 300,00m ²	KM8 - MPAKA	Circonscription Foncière n°03	LA SOCIETE AIRTEL - CONGO
24.766 du 04/03/2015	Plle(s) 02 Bloc 113 Section R Superficie 556,00m ²	GRAND - MARCHE	Circonscription Foncière n°01	LA SOCIETE ERIDAN
24.621 du 29/01/2015	Plle(s) 04 Bloc 19 Section G Superficie 146,47m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	La Société Civile Immobilière SOGIMCO – S.C.I
23.891 du 01/07/2014	Plle(s) 98 Bloc / Section M Superficie 1040,98m ²	AVIATION	Circonscription Foncière n°01	La Société Civile Immobilière SAMBRA G.T SARL
23.928 du 17/07/2014	Plle(s) 03 Bloc 24 Section BN Superficie 400,00m ²	TCHIMBAMBOUKA	Circonscription Foncière n°06	MOUTOULOU Véronique
24.403 du 09/12/2014	Plle(s) 19 Bloc 24 Section BF Superficie 300,00m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	BAZOUNGOLA Ludovic
21.703 du 10/09/2012	Plle(s) 08 Bloc 02 Section BM4 Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	SOMAYE Spheriel & SOMAYE Exaucée
24.489 du 07/01/2015	Plle(s) Domaine Bloc / Section ACV Superficie 10.000,00m ²	BOUTOTO	S-P DE LOANGO	BAHONDA Jean Guido
23.621 du 07/04/2014	Plle(s) 02 Bloc 82 Section BS Superficie 400,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Enfants BAKOULA KOUELANY
24.506 du 13/01/2014	Plle(s) 01 Bloc 48 Section BP Superficie 600,00m ²	M'PITA	Circonscription Foncière n°01	MANOUACH ABDELAZIZ
24.612 du 28/01/2015	Plle(s) 02 Bloc 01 bis Section BP Superficie 600,00m ²	M'PITA	Circonscription Foncière n°01	KODIA CHINALDA GUILLAUMETTE
23.081 du 30/12/2014	Plle(s) 07 Bloc 58 Section BP Superficie 600,00m ²	M'PITA	Circonscription Foncière n°01	Mr. MOUSSODIA JEAN DIDACE MÉDARD
22.923 du 26/09/2013	Plle(s) 08 bis Bloc 20 Section M2 Superficie 365,00m ²	AEROPORT	Circonscription Foncière n°01	CHARANTON LAURENT
24.002 du 11/08/2014	Plle(s) 06 et 08 Bloc 89 Section J Superficie 664,98m ²	M'PITA	Circonscription Foncière n°01	Ecole Africaine de Développement (E.A.D)
23.832 du 17/06/2014	Plle(s) 08 Bloc 42 Section BM Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	BOKO NAHOUDJIHOR Sidney Pacôme
24.544 du 21/01/2015	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 620,46m ²	LOUBOU	S-P DE LOANGO	MAVOUNIA LYDIE CHANTAL
23.516 du 07/03/2014	Plle(s) 08 et 10 Bloc 131 Section BY3ème tr Superficie 1500,00m ²	COTE-MATEVE	Circonscription Foncière n°06	MOUKOKO SERGE DENIS
20.167 du 25/05/2011	Plle(s) 07 bis Bloc 144 Section BP Suite Superficie 744,45m ²	M'PITA	Circonscription Foncière n°01	Mme. BOTCHON née KOUKISSA Christie Thérèse G.
23.947 du 23/07/2014	Plle(s) 01 à 10 Bloc 158 Section BM5 Superficie 7500,00m ²	M'VASSA	Circonscription Foncière n°06	PAMA JOSEPH
23.127 du 25/11/2013	Plle(s) 01 à 10 Bloc 45 Section CD Superficie 5.000,00m ²	NANGA	Circonscription Foncière n°06	KIEMBA Emile
24.620 du 29/01/2015	Plle(s) 05 bis et 12bis Bloc 31 bis Section BP Superficie 858,62m ²	M'PITA	Circonscription Foncière n°01	TCHIBOTA Antoinette
24.496 du 12/01/2015	Plle(s) 03 et 04 Bloc 36 Section BM Superficie 719,46m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	NGATSONGO
24.497 du 12/01/2015	Plle(s) 03 Bloc 147 Section BL Superficie 400,00m ²	MBONDJI	Circonscription Foncière n°06	NGATSONGO
24.498 du 12/01/2015	Plle(s) 03 Bloc 36 Section BYA Superficie 500,00m ²	COTE-MATEVE	Circonscription Foncière n°06	NGATSONGO

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pointe-Noire, le 20 Février 2015

Pour insertion légale
 GANONGO-GUENONI IKIA
 Inspecteur Principal

10^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)

Jean-Claude Gakosso a ouvert la voie à Mbé, capitale du royaume téké

Situé à 150 kilomètres, au nord de Brazzaville, dans le district de Ngabé (département du Pool), le village de Mbé, capitale du Royaume téké, a abrité, samedi 9 mai 2015, la cérémonie de lancement officiel, à l'échelle nationale, de la 10^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique). C'était sous le regard, entre autres, du Roi Makoko Auguste Nguembo, de la reine Ngalifourou, des ministres Jean-Claude Gakosso (culture et arts), Josué Rodrigue Ngouonimba (tourisme et environnement), du préfet du Pool, Jean-Michel Shanga, de la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana De Afonso, et du commissaire général du Fespam, Dieudonné Moyongo. Le tout dans une ambiance festive assurée, uniquement, par des ensembles de musique traditionnelle. Une grande première, qui illustre, parfaitement, le thème de la 10^{ème} édition du Fespam: «La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles».

La cérémonie de lancement, sur le plan national, de la 10^{ème} édition du Fespam s'est déroulée à la Pla-

royale.

«En dépit de la conjoncture économique actuelle, caractérisée par la baisse du prix du



Jean-Claude Gakosso donnant le coup d'envoi, à l'échelle nationale, du Fespam 2015.

L'Unesco joint sa voix à celle du gouvernement du Congo, pour lancer un appel aux Etats africains et aux mécènes, de façon à contribuer, financièrement, et à soutenir la participation des musiciens à cette édition du Fespam... Je suis persuadée que la 10^{ème} édition du Fespam, qui va être lancée sur cette terre mythique, connaîtra un grand rayonnement et un succès éclatant, sous les mânes de nos ancêtres».

Il était environ 14h48 minutes, quand le ministre Jean-Claude Gakosso, président du Comité de direction du Fespam, a donné le coup d'envoi, à l'échelle nationale, du Fespam 2015. En soufflant dans une corne de buffle, et en déclarant: «Majestés, distingués invités, Mesdames et Messieurs, chers amis de la culture et des arts, par ce souffle puisé dans le fond des entrailles, ici, dans le sanctuaire



Une vue des officiels.



Le roi Makoko (au milieu) et la reine Ngalifourou (à g.)

ce publique de Mbé, qui jouxte l'ancien palais royal. Sous un soleil de plomb.

«Malgré l'état de dégradation très avancée du tronçon routier Inoni-Mbé, vous avez tenu, avec la ferme volonté qui vous caractérise, à lancer la 10^{ème} édition du Fespam, ici, à Mbé. Sa Majesté le roi Makoko et ses vassaux, ainsi que toute la population de cette cité pleine d'histoire, n'oublieront jamais cette marque de sympathie faite en leur honneur. Ces remerciements s'adressent également au président de la République, Son Excellence Monsieur le président de la République, le «tuere» Denis Sassou-Nguesso, pour son appui constant à la promotion de la culture, et pour vous avoir autorisé d'organiser cette manifestation à Mbé. Je vous rassure, ici et maintenant, que les mânes du Royaume téké vous accompagneront, afin que le Fespam de cette année soit un grand succès. Vous avez ma bénédiction», a déclaré M. Aminpini, libérant le mot de la Cour

baril de pétrole, première source de revenu de notre pays, le président de la République a décidé d'offrir à la jeunesse africaine cette 10^{ème} édition du Fespam, pérennisant ainsi la tradition qui fait, périodiquement, de la capitale de la République du Congo, le point de mire des musiques africaines et de celle de la diaspora, et pourquoi pas de la musique tout court... Aujourd'hui, 9 mai 2015, par les airs, par monts et par vaux, partant de Kinkala, de Brazzaville, d'Ignié, et de Ngabé, nous sommes venus réactiver les feux des origines et nous abreuver aux sources de la tradition, celle qui fait que tout en étant authentiquement nous-mêmes, nous tendions la main à des humains différents venus d'autres lieux, cette main, Iloo 1^{er} la tendit à Pierre Savorgnan De Brazza, explorateur franco-italien...», a, pour sa part, déclaré Dieudonné Moyongo. Qui a aussi rappelé que le Ministère de la culture et des arts travaille en partenariat avec l'Unesco, en vue de l'ins-



Le groupe ndombolo simba tsakala.

cription du site de Mbé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans son allocution, Ana Elisa Santana De Afonso a rendu hommage au gouvernement et au président de la République du Congo, pour «sa magnanimité et continuelle contribution au Fespam», depuis sa création, en 1996. «...C'est parce que le Congo mesure le poids de la musique dans les industries culturelles, et l'économie qu'en période de chute du prix baril de pétrole, la dixième édition du Fespam aura lieu en juillet prochain. Le choix porté sur le domaine royal de Mbé comme lieu de lancement de cette édition du Fespam ne peut qu'être salué. Mbé est redevenu un haut lieu de la diplomatie culturelle. Les Tambours de Mbé, lieu de mémoire, lieu du sacré, lieu d'histoire, lieu d'un riche savoir sur l'environnement, et l'administration territoriale, annonce au monde que le Fespam aura bel et bien lieu, cette année. En sa qualité de vice-présidente du Comité de direction du Fespam,

re de Mbé, qui a été salué par l'Unesco, tout à l'heure, ici, devant le roi et la reine, par ce souffle venu du pays du feu, j'aimerais ouvrir la voie à la 10^{ème} édition et à la célébration du 20^{ème} anniversaire du Festival panafricain de musique». Ceci, après avoir reçu, du roi Makoko, deux instruments de musique traditionnelle: le «bâ», annonciateur d'un événement, d'un message d'un chef, d'un dignitaire, et l'«Onkou», qui symbolise la musique traditionnelle, la joie, l'amour, la paix. Après quoi, le public a eu droit à un spectacle de près d'une heure, donné par les groupes Mantsiémié Miéré Victor, Obéitan original, Ndombolo simba tsakala et Ebouka. Après Mbé, le tour échoira à Cuba d'accueillir, à une date qui reste à fixer, la cérémonie de lancement, à l'international, de la 10^{ème} édition du Fespam. Avant la grand-messe qui mettra Brazzaville en ébullition, du 18 au 25 juillet 2015.

Véran Carrhol YANGA

Tongo (District de Tchikapika)

La musique traditionnelle autour d'un dîner

Des soirées culturelles ont eu lieu à Tongo, village du district de Tchikapika (département de la Cuvette), en marge des activités sportives de la Coupe Jean-Jacques Bouya qu'organise, depuis six ans, la Fondation Terre Tongo. Point culminant: la journée du Mondzombo et du Molengué, autour d'un copieux dîner, à la résidence du coordonnateur national, Jean-Didier Elongo, où l'on a noté la présence des épouses des ministres Jean-Jacques Bouya et Jean-Claude Gakosso.



Jean-Didier Elongo dansant au rythme des Autochtones d'Enyellé.

Pour la Fondation Terre Tongo, il s'agit, singulièrement, de valoriser la danse Ondzombo, dont le berceau est l'ensemble des villages du district de Tchikapika, et le Molengué, boisson locale très prisée dans cette contrée. Mais, les organisateurs ont associé, aussi, comme c'est de tradition, les groupes de musique traditionnelle et tradi-moderne des autres départements, pour donner une connotation plus ou moins nationale à ladite journée. Qui s'est déroulée, le jeudi 30 avril. Ainsi a-t-on vu sur scène, entre autres et tour à tour, les ensembles suivants: Mantsiémié et Bana batéké (Téké), Moukala-Nkaya et Kilombo-kia-Mpala (Bembé), Ntémoko Kongo (Kongo), Moyé Ontso et Ekongo (Mbochi), le groupe traditionnel des Autochtones d'Enyellé, sans oublier le groupe Mondzombo, constitué des artistes de Brazzaville, de Tchikapika, de Tongo et d'Oyo. Leurs danses et chants ont envoûté, captivé, voire hypnotisé les mélomanes et amateurs de la musique traditionnelle.

Les soirées culturelles couplées à la Coupe Jean-Jacques Bouya, ont non seulement confirmé la passion pour la musique traditionnelle de Jean-Didier Elongo, mais également, son souci de préserver les richesses culturelles du pays.

«Nous avons l'ambition, dans le cadre de cette grande activité annuelle, de partager les valeurs culturelles, au-delà de nos différences qui doivent être considérées comme une richesse», a-t-il précisé.

Pour le public présent à ces soirées, cette initiative devrait connaître la participation des producteurs, la presse, elle, devant en faire large écho. On le fait, volontiers, dans ces colonnes.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

REMERCIEMENTS

La famille Mbemba, Pierre Kiminou, Prospère Nganga, Kivouélé et Mmes: Jeanne Kabakassa, Thérèse Nzoumba, et Albertine Silaho remercient les parents, amis et connaissances du soutien multiforme apporté lors de la disparition de leur tante, mère et sœur, Suzanne MILANDOU, décédée en avril 2015, à Pointe-Noire. Que tous trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude. Les dates des messes d'action de



grâce seront dites, sous peu, à Brazzaville et Pointe-Noire.

**AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Blanche Patricia DEDE-SOMBO, Notaire à Pointe-Noire, Centre-Ville, 50, avenue Moe Vangoula, Immeuble Café de Paris 1er étage, B.P: 469, Tél.: 00 (242) 05 031 39 32, 00 (242) 06.885.49.40, Email: mbissi.notaires@gmail.com.

Le 25 mars 2015, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée: «JULIE PREST'H», au capital de: 10.000.000 F. CFA, divisé en 1.000 actions de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement souscrites et libérées du quart et attribuées aux actionnaires en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social est fixé à Pointe-Noire, Quartier Lemba, derrière Samba site.

Objet:
*Agence de voyage, gestion hôtelière, restauration et services;

Durée: 99 ans.
Gérant: Monsieur Gildas OBOURA.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°15 DA 570 du 23 avril 2015.
RCCM N° CG/PNR/15 B 342.

Pour avis,

**Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO,
Le Notaire**

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
Notaire
Tél: 05 520.40.97/06 969.10. 49
E-mail: margarose2007@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire, en la résidence de Pointe-Noire, en date du 4 février 2015, enregistré au domaine des timbres, sous le numéro F°034/4 n°172;

Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la société à responsabilité limitée dénommée: société GEL MEDICAL TECHNOLOGIES, savoir:

Forme juridique: Société à responsabilité limitée;

Dénomination: GEL MEDICAL TECHNOLOGIES;

Capital social: Le capital social fixé à 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune;

Siège social: Quartier Aéroport, Pointe-Noire;

Objet social: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays: Prestations de services en Ingénierie Biomédicale, Sys-

tème Médicaux, Diagnostic médical et Analyses Médicales;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Gérance: la société a pour gérant Monsieur EDGARD-ROSA Roland Marie Jean et pour cogérant Monsieur KOUONEDJI Georges;

Dépôt légal: a été entrepris, le 14 avril 2015, au greffier du tribunal de commerce, sous le numéro 12 B 622 - 15 DA 502;

Immatriculation: la société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG/PNR/12 B 662 du 13 février 2013;

NIU: M2014110000250104 du 21 février 2014.

Pour insertion,

**Maître Areta Pascale Stella
Ursula MOUELLET,
Notaire**

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.

Tél: (00242)04.418.20.81/06.668.58.14, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

**ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
"SOCIETE MARTA ALIMENTATION"
S.A.R.L**

Société A responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: Brazzaville, 01, rue Luanda, Mikalou, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/15 B 5862/REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 17 avril 2015, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 27 avril 2015, sous Folio 077/1 numéro 442, il a été procédé à la radiation des Etablissements MARTA ALIMENTATION du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et à la constitution d'une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE MARTA ALIMENTATION»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés: 1- Monsieur BARAKAMFITIYE Térance;
2- Mademoiselle UWIBAMBE Carine.

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Siège social: 01, rue Luanda, Mikalou, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

* L'alimentation; * Le cosmétique; * La vente des vivres frais; * La vente du ciment; * La vente des matériaux de construction; * La vente de matériel et fournitures de bureaux; * La vente des appareils électroniques et électroménagers; * La vente des ustensiles de cuisine; * La vente des articles

de coiffure; * Le transport de marchandises et de personnes; * Les prestations de services dans le domaine du transport.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 17 avril 2015, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 avril 2015, sous folio 077/2 numéro 443, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérant statutaire: Monsieur BARAKAMFITIYE Térance, de nationalité congolaise;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 mai 2015, sous le numéro 15 DA 119;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 05 mai 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 5862.

Pour avis,

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire**

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
COMMISSION DES AFFAIRES AFRICAINES
CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chambre Nationale des Notaires du Congo s'apprête à prendre part au 111ème congrès des Notaires de France, qui aura lieu, du 10 au 13 mai 2015, à Strasbourg, capitale de l'Europe.

Le thème retenu est «La sécurité juridique, un défi authentique».

La sécurité juridique est une obligation essentielle qu'un Etat de droit se doit d'apporter à tout citoyen.

L'équipe du 111ème congrès des Notaires de France s'est donnée pour objectif d'identifier les sources d'insécurité juridique dans trois (3) domaines du notariat: la conjugalité, la transmission et la vente d'immeuble.

Fait à Strasbourg, le 08 mai 2015.

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Secrétaire à la Communication.**

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

CASA RHEMA

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 21, Rue Sangha
(Talangai)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 02 mars 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine date, sous Folio 038/10, n°473, il a été constitué une Société dénommée: «CASA RHEMA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 21, Rue Sangha (Talangai);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Construction, Bâtiment et Travaux Publics,
- * Quincaillerie, fournitures de bureaux, habillement et mobiliers de bureaux, location et vente des voitures, entre-

tien des surfaces et espaces verts, prestation de services dans le domaine de l'informatique, négoce, agence de voyages, tourisme, cabinet de consulting;

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/15 B 5714 du 04 mars 2015;

- **Gérance:** Mademoiselle GAMOUNA Sandesther Paulle (Gérante), de Nationalité Congolaise, demeurant à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

GILBERT ENGINEERING

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 15.000.000 F. CFA
Siège: 19, Rue du Pool - La Poudrière
(Moungali)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 février 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine date, sous Folio 0087/19, n°0457, il a été constitué une Société dénommée: «GILBERT ENGINEERING», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: le capital social de la Société est de: 15.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 19, Rue du Pool-La Poudrière (Moungali);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Les Etudes, la conception, la réalisation, la commercialisation, l'installation et la maintenance d'ascenseurs, le démontage et tous travaux annexes sur les ascenseurs et autres systèmes élévateur et de portes automatiques, ainsi que toutes activités connexes s'y réparties;
- * L'installation, la maintenance et le dépannage de tous systèmes et équipements électriques courant fort et courant faible, tels que antennes télévision, con-

trôle d'accès;
* Nettoyage de locaux industriels et commerciaux des immeubles de bureaux et des immeubles ou pavillons résidentiels et des structures hôtelières, nettoyage de chantiers en bâtiment, mise à blanc complète avant réception, nettoyage et propreté toutes manifestations, foires commerciales, fêtes et réceptions;

* La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social;
Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/15 B 5718 du 04 mars 2015;

- **Gérance:** Monsieur N'GANFINA Gilbert (Gérant-statutaire), de Nationalité Congolaise, demeurant à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Séminaire de formation en Logistique pour P/Noire et B/Ville

Contenu du séminaire:

- Les approvisionnements • La gestion des stocks • Le transport
- L'assurance • Les incoterms

Durée: 2 semaines

Début: P/Noire: 30 Avril 2015
B/Ville: 07 Juin 2015

Heures: 17h-20h

Coût: 50 000 Frs + 1 marker non permanent

Sanction: Certificat de formation

B/Ville: Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo marché total, derrière la fac de droit (à l'étage).

P/Noire - Lieu: Salle des conférences de la paroisse Christ Roi de Loandjili
- Contact: Immeuble Bat à 3 niveaux, situé après le pont Fouks CNSS-MBOTA, à 100m de la station Total, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le kremlin"
Contact: 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaire de formation sur la passation des marchés publics pour B/Ville et pour P/Noire

- Techniques d'élaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres
- Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)

Durée: 6 jours

Début: B/Ville: 16 Mai 2015
P/Noire: 19 juin 2015

Heures: 17h30-20h

Coût: 60 000Frs + 1 marker non permanent

Sanction: Certificat de formation

Contacts: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

MAG.SYS:

Immeuble en face du hall des légumes Agricoongo marché total, derrière la fac de droit (à l'étage).



ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE
ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)
Siège Social: 172, rue SOWETO, quartier Télévision, Makélékélé, Brazzaville
Tél.: (242) 06 663 42 04/06 958 93 85 - Email: aaisc@yahoo.fr; B.P.: 1350

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST procède au recrutement de:

Titre du poste: Responsable Administratif, Achats et Logistique
Lieu d'affectation: Brazzaville (Direction Exécutive)
Durée du contrat à durée déterminée: 1 an renouvelable, après deux (02) mois d'essai.

1- Missions:

Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, le Responsable agent administratif, achats et logistique aura pour missions de/d':

- Assurer la gestion du personnel;
- Assurer la gestion des équipements, des immeubles et du parc roulant;
- Assurer la gestion des acquisitions (marchés);
- Assurer le suivi des approvisionnements des stocks des produits et consommables;
- Rédiger les rapports périodiques à l'adresse du Chargé de l'Unité Gestion Comptable et Administratif.

2- Qualification et expérience acquise:

- Avoir un diplôme de Licence/Master en Comptabilité, Gestion, Logistique ou tout autre diplôme en relation avec les achats et la logistique;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans dans les domaines suivants: gestion du personnel, passation de marché et en gestion logistique, dans les ONG ou programmes similaires ou dans les entreprises commerciales;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Access, PowerPoint...).

3- Conditions:

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement, en général,

et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, en particulier;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité;
- Etre capable de travailler sous pression (voire les Week-ends);
- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4- Composition du dossier:

Le dossier, sous pli fermé (portant la mention «Poste de Responsable Administratif, Achats et Logistiques»), doit, obligatoirement, comporter les éléments suivants:

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Exécutif de l'AAISC;
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de motivation;
- Un extrait d'acte de naissance;
- Une copie de la pièce d'identité (CNI ou Passeport);
- Une copie du/des diplôme (s);
- Des certificats et attestations de travail justifiant les nombre d'années d'expériences.

5- Procédures de recrutement:

- Présélection sur dossier;
- Test écrit;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers:

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto, quartier Télévision, Makélékélé-Brazzaville. Pour tout complément d'informations, contactez le numéro 06 607 00 00.

7- Date limite de dépôt des dossiers est fixée, au plus tard, le 18 mai 2015, à 14h00.

Le Directeur Exécutif,
Maurice NDEFI

Football/ championnat d'élite Ligue 1

L'A.C Léopards assuré de la demi-couronne

Encore un match pour qu'intervienne, enfin, la trêve, officiellement. La phase aller du championnat national d'élite de Ligue 1 aura alors vécu. Les spécialistes en dresseront le bilan. Mais, déjà, des indices sérieux renseignent sur qu'aura été cette phase. Car, avant même son dénouement, l'A.C Léopards de Dolisie (38 points) est assuré de la demi-couronne de ladite phase. Des points supplémentaires, six, au total, sont, en effet, tombés dans l'escarcelle de l'A.C Léopards, vendredi 7 et dimanche 9 mai 2015. Ils l'ont emporté, d'abord, aux dépens du CARA (1-0), presque dans l'anonymat, au Stade Municipal de Kinkala. L'unique but de la partie est sorti du pied droit de Guelord Bebhey-Ndey, auteur d'un exploit technique sur cette réalisation: trois contrôles aériens, du pied droit, suivis d'une demi-volée imparable. Du grand art! Ensuite, face au promu J.S.P (2-0), au Stade Eboué.

Les deux victoires permettent à l'A.C Léopards de Dolisie d'être inaccessible. Ni l'Etoile du Congo (33 points), ni J.S.T (32 points), qui ont bouclé leurs matchs, encore moins les Diablies-Noirs (31 points), bien qu'ils leur reste un match à disputer, contre l'A.C Léopards, justement, ne peuvent plus l'atteindre. Mieux, il peut profiter de sa dernière confrontation, pour creuser l'écart avec ses poursuivants. Il saute aux yeux que l'A.C Léopards a dominé la phase aller. Il a gardé sa capacité de nuire aux clubs les plus ambitieux. Pour caracoler, seul, en tête du classement. Les Fauves totalisent 12 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Si leur attaque n'est que la troisième (24 buts), leur défense est la plus



Les Fauves du Niari ne peuvent plus être rattrapés en tête du classement. (Ph. d'arch.)

en vue (3 buts encaissés seulement). Si les jeux sont donc faits, pour ce qui est du titre officiel de champion de la mi-saison, la lutte pour la deuxième place reste incertaine. L'Etoile du Congo, qui l'occupe, actuellement, n'est pas sûre de la garder. Parce que les Diablies-Noirs la convoitent, également. Ils n'ont pas tout à fait renoncé à la deuxième loge. Mais, pour y parvenir, il faudra que ces derniers s'imposent à Dolisie, à l'occasion de leur dernier match de la phase aller, face à l'A.C Léopards. Ce qui n'est pas évident. L'empêche. Le nom du dauphin

des Fauves du Niari reste donc une énigme à résoudre. Rappelons que les Diablies-Noirs, après leur surprenante défaite, face à Nico-Nicoyé, avait renoué avec le succès en dominant, nettement, l'A.S.P, le 26 avril, à Pointe-Noire. Une victoire sans bavure: 4-1, avec un doublé de Lorry Nkolo, les autres buts étant inscrits par Ebengo Liema et Dedy Goyi.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Classement officiel

1.A.C Léopards de Dolisie (38 points, +21/16 matchs). 2.Etoile du Congo

(33 points, +13/17 matchs). 3.J.S.T (32 points, +12/17 matchs). 4.Diablies-Noirs (31 points, +16/16 matchs). 5.Inter Club (31 points, +7/17 matchs). 6.V.Club Mokanda (27 points, +5/17 matchs). 7.Tongo F.C (27 points, -2/17 matchs). 8.J.S.P (26 points, -1/17 matchs). 9.Nico-Nicoyé (23 points, -1/17 matchs). 10.A.S.P (23 points, -2/17 matchs). 11.F.C Kondzo (20 points, -4/17 matchs). 12.F.C Bilombé (19 points, -4/17 matchs). 13.S.M.O (19 points, -10/17 matchs). 14.La Mancha (18 points, -6/17 matchs). 15.CARA (17 points, -2/17 matchs). 16.Patronage Sainte-Anne (14 points, -4/17 matchs). 17.A.S Cheminots (10 points, -18/17 matchs). 18.Munisports (7 points, -23/17 matchs).

Taekwondo

Du matériel d'arbitrage électronique pour l'équipe nationale!

Le président de la Fécotae (Fédération congolaise de taekwondo), Stanislas Mby, a procédé, dimanche 10 mai 2015, au Lycée Pierre Savorgnan-De-Brazza, à la remise des équipements sportifs aux Diablies-Rouges qui se préparent, fiévreusement, pour les 11^{èmes} Jeux africains.

D'une valeur d'environ 15.000 dollars US, selon Stanislas Mby, le lot de matériel a été acquis sur fonds propres de l'instance dirigeante dont il préside les destinées, en attendant un éventuel coup de pouce financier des pouvoirs publics. Il a été fourni par Dae do, l'équipementier officiel de la WTF (Fédération mondiale de taekwondo). Ce matériel est composé d'équipements nécessaires pour l'arbitrage électronique: 8 pièces de plastron électronique, 1 boîtier de logiciel d'arbitrage électronique, des mittens, des pittens, des manettes, des capteurs, des gants, etc.

Ces équipements de nouvelle génération «sont indispensables pour des compétitions de la WTF, répondant ainsi aux normes internationales, et permettront aux Diablies-Rouges et aux arbitres de s'habituer avec du matériel utilisé en compétitions internationales. Au lieu de le découvrir en pleine compétition, ils vont, désormais, s'habituer avec ces équipements de dernière génération, pendant les regroupements sur place. De même, ces outils vont aider à réduire les contestations et les erreurs d'arbitrage», estime le pré-



La remise du matériel.

sident de la Fécotae. Selon lui, «pour marquer des points sur un plastron électronique, il y a toute une technique que les coachs maîtrisent mais qu'ils ne pouvaient pas transmettre aux athlètes. Ce ne sera plus désormais le cas», pense-t-il. Ce don a été réceptionné par le président de la commission nationale d'arbitrage, Flavino

Diakabana, qui a promis en faire bon usage. Il s'inscrit dans le cadre de la préparation des Diablies-Rouges, en vue de leur participation aux Jeux africains, et vise, en définitive, à améliorer leurs conditions de préparation et «optimiser leurs chances de réussite», estime-t-on.

G.M.

Coupe de la Confédération

L'A.C Léopards de Dolisie affrontera Warri Wolves du Nigeria, au tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Match aller, à Dolisie. C'est ce qui découle des résultats du tirage au sort des barrages de cette compétition, effectué le 5 mai 2015. Ce tour de cadrage concerne, cette année, plusieurs grosses cylindrées du football africain. Tenez: Al Ahly et Zamalek (Egypte), C.S Sfaxien, Espérance de Tunis et E.S Sahel de Sousse (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Raja de Casablanca (Maroc), Hearts of Oak (Ghana). Du lourd, dirait-on! Les matches aller auront lieu les 15, 16 ou 17 mai, et les matches retour les 5, 6 ou 7 juin.

Nécrologie



Monsieur Juvet-Pierre Nguono, agent à l'œuvre médicale catholique Caritas Brazzaville, Monsieur Tsoua-Bilhy Paul Lazare, directeur technique du groupe national de presse «La Nouvelle République», et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur neveu, fils et frère, et nommé: **TSOUA-BILHY RAVISSAND SYLLA**, élève en classe de 4^e, au CEG 8 mars, à Brazzaville, survenu, le samedi 9 mai 2015, au C.h.u.

Le deuil se tient au Plateau des 15 ans, rue Lékoumou, n°1780, croisement avenue des 16^e Loutassi.

La date de mise en terre vous sera communiquée ultérieurement.

L'arbitrage en question

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) tente de faire des efforts, pour améliorer la qualité de l'arbitrage congolais. Parce que c'est l'une des conditions du développement de notre football. Aussi a-t-elle organisé, du 26 au 30 avril 2015, sous l'égide de la Fifa (Fédération internationale de football association), un cours pour arbitres d'élite.

Au total 29 arbitres ont participé à ce cours. Qui avait débuté par un test physique, test obligatoire dont la performance était déterminante pour la suite. A l'issue de ce test physique, six arbitres dont cinq internationaux: trois messieurs et deux dames, puis un arbitre fédéral ont été éliminés, pour n'avoir pas réalisé la performance exigée. Un septième participant a été éliminé, pour être arrivé en retard au cours, après avoir, pourtant, réussi à son test physique.

Les arbitres internationaux éliminés perdent, ainsi, leur statut et ne pourront plus être utilisés et par la FIFA, et par la CAF, pour les matches officiels. Pour les autres, les résultats du cours ont été jugés satisfaisants.

Le cours a été dirigé par deux instructeurs Fifa, notamment le Camerounais Divine Rodrigue Evhé, instructeur technique, et le Djiboutien Mohamed Hussein, instructeur physique.

G.M.

INTERNATIONAL **TNT**

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEU & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEMAGEMENT

Notre devise
ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL
BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Dev à la Matrice)
TEL: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (Dev au C.T.)
TEL: (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membres du réseau GTD
www.guinternational.net www.ont.fr

VILLA A LOUER A Pointe-Noire (Côte Matève)

Référence: «11 morts»

Quatre (4) chambres à coucher, dont deux (2) avec placards + deux (2) toilettes internes (parents et enfants) + cuisine vaste moderne, maison climatisée.

Parcelle clôturée (paillote + bache à eau et surpresseur).

N.B. Annexe moderne avec salon, chambre et cuisine dans la parcelle.

Contact: 06. 673.10. 83/06.670. 72 16
01.673.10.83/ 05.588.49.69